Saint-Malo

magazine

Mai 2005

L'A.B.C. du **P.L.U.**

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTACTS UTILES

Hôtel de Ville

Tél. 02 99 40 71 11

Site internet :
http://www.saint-malo.fr

Courriel :
communication@ville-saint-malo.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour toute correspondance avec Monsieur le Maire René Couanau :
Hôtel de Ville
BP 147
35408 Saint-Malo Cedex

Les mairies annexes :

Mairie annexe de Saint-Servan
Place Bouvet
Tél. 02 99 40 71 11
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mairie annexe de Paramé
Place du Prieuré
Tél. 02 99 40 71 11
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Antenne administrative :

Antenne administrative de Bougainville
12 bis rue du Grand Passage
Tél. 02 99 81 63 47
Ouvert le lundi et le mercredi
de 13 h 30 à 17 h 30,
le mardi et le jeudi
de 8 h 30 à 12 heures.

Conseil municipal : à vos agendas !
Vendredi 20 mai
Jeudi 30 juin
A 19 heures,
dans la salle du conseil
de l'Hôtel de Ville.
Entrée libre.

Saint-Malo Agglomération
Pour toute correspondance : Monsieur le Président
B.P 11 - 35260 Cancale
Tél. : 02 23 15 10 85 - Télécopie : 02 23 15 10 86
Courriel : accueil@stmalo-agglomeration.fr

SAINT-MALO
balade
chlorophylle
JOURNÉES DE LA FRATERNITÉ
DIMANCHE 22 MAI 2005
DÉPART 9h30 ET ARRIVÉE 12h15 À L'HIPPODROME
PAUSE CAFÉ : 10h45-11h15 À LA BRIANTAIS
De 15h à 18h :
PORTES OUVERTES AUX SERRES DE LORETTE
RENSEIGNEMENTS : 02 99 81 83 42
VILLE DE SAINT-MALO

SAINT-MALO
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
30 MAI > 5 JUIN 2005
> EXPOSITIONS & CONFÉRENCES à la Briantais
> VISITES de la station d'épuration, du centre de tri et de l'usine marémotrice de la Rance

Entre nous ...

Comme une gifle donnée au passé, l'oubli est une meurtrissure.
Deux vies bouleversées (lire page 7)**, au théâtre Chateaubriand, avait il y a quelques mois drainé une petite poignée seulement de spectateurs. Non pas que l'histoire fût médiocre. Au contraire. C'est celle, belle et vraie, émouvante et tragique de deux femmes, prisonnières du nazisme et de ses camps. La pièce revient. Il faut aller la voir. Pour ne pas oublier, pour ne pas que l'Histoire, tellement sale, recommence... Et puis pour rendre hommage à ces hommes, à ces femmes qui ont souffert... pour nous. Nous ne le dirons jamais assez !**

Deux vies bouleversées, lundi 23 mai, 14 h 30, au théâtre Chateaubriand.

*Vous ne recevez pas Saint-Malo Magazine, n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au Service Communication de la Ville. Tél. 02 99 20 86 00.

SOMMAIRE 76

MAI 2005

Dans ma ville p.4
La cathédrale vibre au chant de l'âme

Quartiers p.8
Travaux en ville ? On modernise, on embellit !

Pays de Saint-Malo p.11
Le transport collectif, une vraie solution

Ecomalo p.12
Tout sourire pour les 5 ans de la Pépinière d'entreprises...

Sport p.14
Fête du vélo, fête du nautisme, roller, golf, régates, natation... un calendrier Marathon !

Dossier p.16
A comme Agriculture, B comme Briantais, C comme Château-Malo...
Le Plan Local d'Urbanisme ? C'est facile quand on a les clefs !

Rencontres p.25
Thierry Hanouët, nouveau président du Tribunal de Grande Instance

Société p.26
Les 21 et 22 mai, premier rendez-vous de la Fraternité...

Environnement p.28
Développement durable : portes ouvertes du 30 mai au 5 juin

Expression libre p.30

Malouin Passion p.33
Entre Bruxelles et Saint-Malo, sur les traces du journaliste Pascal Verdeau...

Saint-Malo magazine • Bimestriel d'information • 7, rue Chateaubriand • 35400 Saint-Malo • Tél. 02 99 20 86 00 • Fax. 02 99 20 86 14
Directeur de la publication : René Couanau
Codirecteur : Henri-Jean Lebeau • Rédacteur en chef : Alain Thual • Secrétariat : Stéphanie Méhouas
Ont collaboré à ce numéro : Anne Rivoallan, Hervé Camus, Catherine Bécam • Photos : Gérard Cazade, Manuel Clauzier.
Conception graphique : Quadrat Design Graphique, Saint-Malo • Photogravure et impression : Presses de Bretagne Service, Cesson-Sévigné • Distribution : Adrexo.
Ce numéro de SAINT-MALO MAGAZINE a été tiré à 33 000 exemplaires. Dépôt légal 2e trimestre 2005. N°76. Photo de une : Manuel Clauzier.
Courriel : communication@ville-saint-malo.fr • Site internet : http://www.saint-malo.fr

MAÎTRISE DE LA CATHÉDRALE

À la découverte du chant de l'âme

En ces temps de "Star Ac" et de vedettes primeurs, force est de constater que tous les chants ne se valent pas. Mais qu'est-ce qui fait donc la qualité de nos Chanteurs ? Réponse avec Alexandre Cotarmanac'h, le président de l'association.

Gérard Cazade

Les Choristes ? Saint-Malo a les siens depuis 1991, et tant mieux si le succès du film profite à ce chœur dirigé par Stéphane Macé (accompagnatrice : K. Trévily-Macé). En fait, tout repose sur une École Maîtrisienne où les enfants, ceux qui n'ont pas encore mué, apprennent à maîtriser leur chant avant de pouvoir intégrer le chœur des plus âgés (basses et barytons qui les accompagnent), voire le chœur de Saint-Vincent. Cette maîtrise s'acquiert selon des horaires aménagés à l'école Jean de Lamennais : initiation et pré-maîtrise pour les maternelles et primaires, maîtrise avec des CM1, CM2, 6e et 5e. La répétition du jeudi est accessible aux jeunes d'autres établissements scolaires. L'ouverture est ici une vertu cardinale : travail technique de la voix et du chant, mais aussi approche des valeurs de la beauté chorale, sacrée, profane et liturgique, mais encore échanges avec d'autres Maîtrises (Bretagne, Sainte-Anne d'Auray, Vannes), stage annuel d'une semaine et apprentissage de la vie en groupe. En vérité, il n'y a pas de chant sans âme, et l'office chanté un samedi par mois ou le concert trimestriel sont bien l'expression et la récompense d'un travail et d'une joie d'être ensemble. ■

LE TGV À SAINT-MALO

Les enfants imaginent la place de la gare

En avril 2004, la Direction Education Jeunesse a lancé un concours de dessin dans les écoles maternelles et primaires publiques et privées de la Ville autour de l'aménagement de la nouvelle place de la gare. Les lauréats, La Gentillerie (élémentaire et préélémentaire), Rocabey (préélémentaire) et Amélie Fristel, ont été primées durant l'été 2004 : parmi les lots offerts, une plantation, en l'occurrence un rosier de Saint-Malo, qui s'est déroulée le 17 mars dernier, dans le cadre de la semaine de l'Environnement, en présence d'Yvon Piednoir, Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires. Le concours pour 2005 a été lancé sur le thème "Imagine la Ferme de tes Rêves". ■

Hervé Camus

FEUX DE FORÊT

Soyons vigilants !

L'incendie le plus important de ces dix dernières années en Ille-et-Vilaine s'est déclaré la première quinzaine d'avril et a ravagé plus de cent hectares de forêts... L'arrêté préfectoral du 12 mai 2003 stipule que du printemps à septembre, dans les bois, forêts, landes et plantations, jusqu'à une distance de 200 mètres, il est interdit à toute personne de porter du feu ; d'allumer du feu, tirer des feux d'artifice et d'incinérer des végétaux sur pied ; fumer et utiliser des pièces d'artifice, des allumettes, bougies, barbecues... ; fumer sur les voies publiques traversant les forêts et les landes.

GUÊPES, FRELONS, ABEILLES...

J'appelle qui ?

Vous souhaitez vous débarrasser d'un nid de guêpes, de frelons ou d'abeilles ? Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine vous invite à ne plus contacter les pompiers qu'en cas de danger immédiat (en composant le 18 ou le 112). Désormais, des entreprises spécialisées assurent dans le département la destruction des nids d'hyménoptères : l'une à Noyal sur Vilaine (Hynera Environnement. Tél. 06 03 36 78 71), l'autre à Dol-de- Bretagne (Dol Prévention Services. Tél. 08 00 10 10 26). En conséquence, depuis le 1er janvier, toute intervention effectuée par les sapeurs-pompiers hors danger immédiat est facturée 100 euros au demandeur.

IMPOT PRÉLEVÉ

Impôt facilité !

Prélèvement à l'échéance, mensualisation, télépaiement... le Trésor Public souhaite promouvoir le paiement " dématérialisé " des impôts, afin de supprimer les formalités et de limiter les risques d'oubli de règlement, induisant des majorations de retard de 10 %. Trois mesures incitatives en 2005 : un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance tous impôts ; réduction d'impôts de 20 euros pour l'usager télédéclarant ses revenus et adhérant au prélèvement automatique ou payant en ligne ; institution d'un seul avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle (possibilité jusqu'au 30 juin de mensualiser ces deux impôts).
Les contribuables intéressés peuvent adhérer dès maintenant auprès de leur trésorerie ou directement sur le site Internet www.impot.gouv.fr

LAITERIE DE SAINT-MALO

Le Ministre inaugure les nouveaux locaux

Le 17 mars dernier, la Laiterie de Saint-Malo inaugurait ses nouveaux locaux dans la Zone Industrielle Sud, rue du Clos du Noyer. Une cérémonie à laquelle assistait Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, alors présent à Saint-Malo dans le cadre du Congrès National des Producteurs de Lait, et le député-maire René Couanau. D'une surface de 25 000 m², sur un parc de 7 hectares, la laiterie créée en 1948 est un acteur majeur de notre économie locale, avec 150 employés et un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros. Raymond Gizard, fondateur, expliquait ainsi la réussite de l'entreprise : *« Nous avons su développer des solutions sur mesure, pour les chocolatiers suisses notamment. C'est la belle histoire qui nous a conduits à être ce que nous sommes aujourd'hui. »* Autres éléments de réussite : la conservation de modes de fabrication traditionnels et des efforts constants au niveau de la diversification de la gamme. ■

Patrick Desjardins

Bernadette Malgorn, René Couanau, Dominique Bussereau, Jean-Michel Lemetayer, Raymond Gizard.

15 000 tonnes de poudre de lait et 12 000 tonnes de produits frais sortent chaque année de la Laiterie malouine.

REFERENDUM DU 29 MAI

Machines à voter : mode d'emploi

Des machines à voter seront cette année présentes dans les 38 bureaux de la Ville. Le dispositif est simple, confidentiel et sécurisé.

La machine à voter est à écran tactile. La machine présentera deux pages : une page avec le texte de la question et les trois types de réponses possibles (OUI – NON – Vote blanc) ; une autre page pour confirmer définitivement votre vote : une touche de correction vous permettra de modifier votre choix, tant que vous n'aurez pas validé votre décision en appuyant sur le bouton rouge " vote ". L'écran de la machine vous informera alors que votre vote est enregistré. Pour garantir la confidentialité du vote, la machine sera positionnée face à un mur ou une fenêtre protégée des regards extérieurs (l'électeur peut se faire aider, et une personne handicapée peut accéder à la machine à voter). La machine intègre également des panneaux latéraux faisant fonction d'isoloir. Enfin, pour assurer la fiabilité du système et la sécurité des données : ce système de vote n'utilise jamais Internet ni aucun autre réseau. Les données relatives aux votes collectés restent stockées dans la machine jusqu'à la clôture du scrutin. En cas de panne d'électricité, la machine à voter bascule automatiquement sur une batterie d'une autonomie de 14 heures. Les opérations de vote se poursuivent normalement. Les votes enregistrés avant la panne sont en sécurité. In fine, le président du bureau de vote et les assesseurs impriment les résultats et les annoncent au public. Le procès verbal d'élection est rempli comme d'habitude, le président porte alors le support électronique contenant les votes au bureau centralisateur. Et voilà ! ■

Le scrutin se déroulera de 8 heures à 20 heures. N'oubliez pas votre pièce d'identité et votre carte d'électeur...

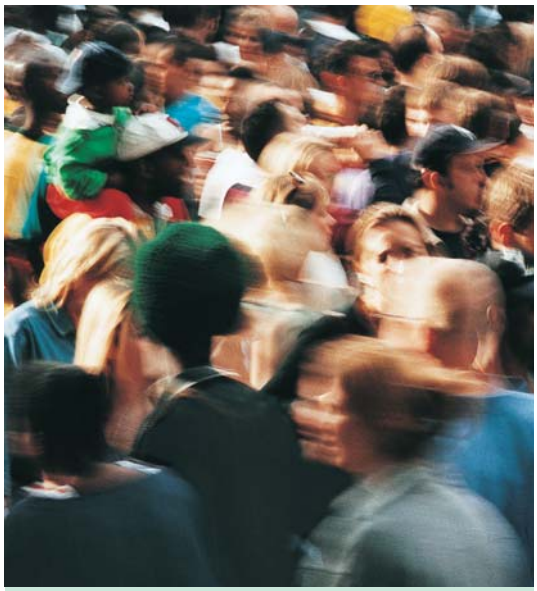

Deux journées pour se familiariser

Si vous n'avez pas voté en 2004 sur une machine à voter, vous serez invité, par courrier, à découvrir ce système de vote lors d'une présentation publique, les jeudi 26 et vendredi 27 mai.

RENTRÉE 2005

Des ingénieurs formés à Saint-Malo

« La ténacité, l'enthousiasme » rencontrés à Saint-Malo, mais aussi l'arrivée du TGV et la proximité de l'aéroport, ont fait la différence... Une école privée formant des ingénieurs informatiques Bac + 5 ouvrira ses portes à Saint-Malo le 3 octobre prochain. *« Pour nous, il s'agit d'un partenariat à double titre,* expliquait René Couanau, maire et président de Saint-Malo Agglomération, lors de la conférence de presse le 7 avril dernier. *Cette école constitue une nouvelle implantation économique, puisqu'il s'agit d'une entreprise de formation... elle coïncide aussi avec l'aménagement de la technopole de Blanche-Roche, qui sera dédiée à la recherche et aux nouvelles technologies. »* Soucieuse de former des opérationnels, l'école pratique largement l'immersion dans l'entreprise : les étudiants effectuent des stages chaque année, d'une durée de trois mois minimum. Et les technologies enseignées s'inspirent directement des besoins des professionnels. Une aubaine pour le tissu économique local !

Pendant deux ans, SUPINFO Bretagne sera hébergée dans l'école des Cottages, en attendant une solution plus adéquate. A la rentrée, trois promotions de 30 élèves chacune seront ouvertes : 1ère et 2e année de cycle préparatoire, 1ère année d'ingénieur. Admissions ouvertes aux Baccalauréats scientifiques, aux Bac. + 1, aux BTS et aux IUT. L'école Supérieure d'Informatique a été créée en 1965 à Paris. Reconnue par l'Etat, elle est présente en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.
www.supinfo.com

RENTRÉE SCOLAIRE 2005

Nouveau calendrier pour les écoliers

Les écoliers du département pratiquent depuis plusieurs années la semaine dite de " quatre jours " d'école. Mercredis et samedis matin sont libérés mais douze jours d'écoles doivent être récupérés. Jusqu'à présent, ces jours étaient pris sur les vacances intermédiaires (Toussaint, Noël, Février et Pâques) et d'été. Or, dixit les experts, le temps minimum nécessaire à la récupération de la fatigue intellectuelle est de deux semaines. Les récupérations se concentreront désormais sur les vacances d'été (la rentrée 2005 s'effectuera le lundi 29 août) et sur quelques mercredis, placés à la veille de vacances ou de jours fériés (pour le 1er trimestre, classe le 31 août matin, le 19 octobre matin, le 2 et le 9 novembre toute la journée).

RAYMOND LABBÉ, CHARPENTIER DE MARINE

Officier des Arts et des Lettres

« J'ai rencontré des gens formidables, j'ai eu beaucoup de plaisir à construire toutes sortes de bateaux, pour des propriétaires qui sont souvent devenus des amis, j'ai connu de grandes émotions lors de mises à l'eau ou de grands rassemblements... » Restaurateur du Pen Duick, et ami d'Eric Tabarly, constructeur des répliques de la Bisquine et du Renard, de yachts prestigieux et de grands chalutiers, unique expert français auprès de la Direction du Patrimoine depuis 20 ans... Raymond Labbé cumule les belles aventures depuis qu'il est " tombé en amour " pour les bateaux en bois, il y a plus de soixante-cinq ans ! Vendredi 29 avril, à l'Hôtel de Ville, Bernadette Malgorn, Préfet d'Ille-et-Vilaine, a remis à son " filleul ", la Croix d'Officier des Arts et des Lettres. Cette distinction honore les personnes qui se sont illustrées par leurs créations dans le domaine artistique ou littéraire, ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement de la culture en France et dans le monde. ■

Gérard Cazade

Une distinction *« ô combien est méritée ! »* pour l'un des acteurs de la notion même de patrimoine maritime, gentiment surnommé " l'homme des bois ".

POUR LA SNSM

Les skippers se mobilisent

Créé pour promouvoir la Société Nationale de Sauvetage en Mer et rendre hommage aux bénévoles qui risquent leur vie à chaque sortie, le record SNSM entre Saint-Nazaire et Saint-Malo vise aussi à mettre en avant la sécurité et la prévention. *« La moitié de nos interventions concernent des pannes de moteurs (...) on voit même des gens naviguer avec des cartes Michelin ! »* se désolait Gérard Gazzano, président de la société de secours en mer, lors de la remise des prix le 20 avril dernier, chapelle Saint-Sauveur...
Les trois premiers marins à " ouvrir la ligne " de ce nouveau challenge, le 19 avril, étaient Thomas Coville (Sodebo), Michel Desjoyeaux (Géant), et Thierry Duprey (Gitana X). Thomas Coville l'a emporté sur ses camarades, victimes d'avaries techniques, en 25 heures 37 minutes et 17 secondes. Le 2e rendez-vous, ouvert à tous les marins (plaisanciers et professionnels, en monocoque 60' ou en Muscadet), se déroulera entre le 15 et le 18 juillet. Il sera suivi d'un 3e événement inédit, le record permanent : dès 2006, la ligne restera ouverte toute l'année pour ceux qui voudront tenter de battre le record dans leur catégorie, professionnels comme amateurs. Jean-Luc Van den Heede, entre autres concurrents prestigieux, s'alignera au départ avant l'été ! ■

LE MARIAGE DE FIGARO

Folles journées à Saint-Malo !

Ils seront 45, jeunes, pleins de ferveur et de générosité... Ils seront partout, sur scène, dans la salle, et même dans les airs... Les lycéens de Jacques Cartier n'en finissent pas de nous faire vibrer : les 27 et 28 mai prochains, la troupe Sans rideau ni coulisses nous offrira une interprétation très personnelle de la célèbre pièce de Beaumarchais, mise en scène par la tout aussi originale Joëlle Durand-Raucher, professeur de Lettres et de Théâtre au lycée Jacques Cartier, défenseur acharné d'un théâtre qui permet toutes les audaces... *« Tous les chefs-d'œuvre sont modernes... cette pièce, au-delà des revendications des valets à mener librement leur vie amoureuse, est une réflexion sur le désir, la pérennité du désir, sur le corps... sur la vie ! Depuis plus d'un an, les jeunes ont travaillé avec beaucoup de motivation et de plaisir... Egalement dirigés par un professeur d'éducation physique, Alain Briand, ils donnent tout ce qu'on leur demande, c'est-à-dire l'impossible ! »* Et Joëlle de conclure, forcément enthousiaste : *« Vous allez voir, c'est un événement dont on va beaucoup parler ! ».* ■

Vendredi 27 et samedi 28 mai, à 20 h 30 au théâtre de la Ville à Saint-Servan. Réservations au théâtre ou au lycée Jacques Cartier. Tarifs : 13 euros (plein), 7 euros (réduit).

Le Mariage de Figaro ou la folle journée... après le Rhinocéros de Ionesco il y a trois ans, un nouveau succès se profile !

Manuel Clauzier

BASTION DE LA HOLLANDE

Bientôt délivré !

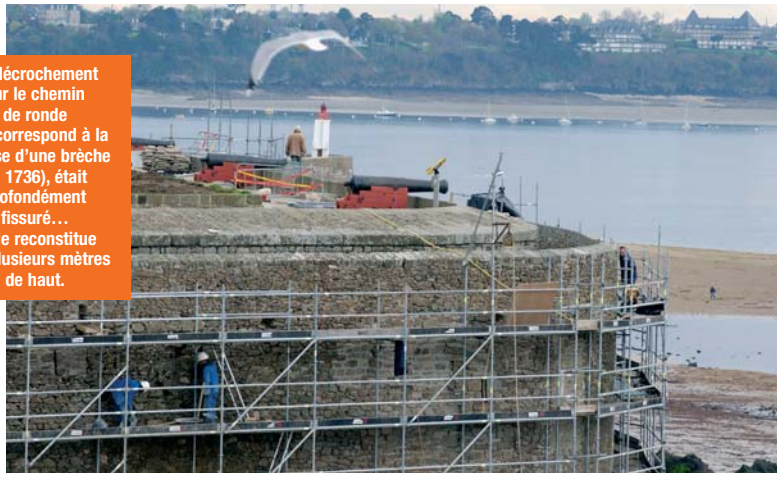

Le décrochement sur le chemin de ronde (qui correspond à la reprise d'une brèche en 1736), était profondément fissuré… on le reconstitue sur plusieurs mètres de haut.

Manuel Clauzier

« Voyez, là... les crénelages moyenâgeux apparaissent... » Sous l'épais tapis végétal et les joints endommagés, se dissimulaient les traces du mur d'origine du Bastion... Une *« bonne surprise que l'on essaiera de mettre en valeur »*, assure l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, M. Chouinard, en charge de la restauration de l'édifice. Une première phase de travaux a débuté en janvier dernier. Au programme : le traitement des infiltrations, avec notamment le drainage des pelouses et des parties basses du rempart, et des travaux de maçonneries, portant sur la réfection partielle du chemin de ronde, depuis l'escalier Nord jusqu'au pan coupé Sud-Ouest, avec création d'une étanchéité sous dallage, ainsi que sur la rénovation des joints. Cette première tranche sera achevée à la mi-juin. Le chantier, mené par des entreprises spécialisées, s'élève à 523 900 euros. La Ville bénéficie du soutien de l'Etat (40 %), de la Région (30 %) et du Département (25 %). ■

Associations... en bref

" Malo métiers d'art " est une nouvelle association malouine. Son but est de regrouper les professionnels des métiers d'art de la région malouine, et d'organiser des actions pour la promotion et la mise en valeur de leurs savoir-faire. Son événement majeur est Solidor Métiers d'Art, un salon qui aura lieu pour sa 2e édition les 10 et 11 septembre prochains. D'autres projets sont à l'étude. Adresse : Maison des Associations, rue Ernest Renan à Saint-Malo. Tél. 02 99 89 18 10.

SURTOUT, NE PAS OUBLIER

Deux vies bouleversées

Manque de temps, manque d'infos... l'année dernière, vous n'aviez pu assister à la représentation de " Deux vies bouleversées ", une pièce jouée au théâtre Chateaubriand dans le cadre du concours de la Résistance et de la Déportation... Une nouvelle occasion vous est donnée aujourd'hui de comprendre, un peu, ce qu'ont pu vivre les hommes et les femmes persécutés par les Nazis, il y a 60 ans. C'était hier... " Deux vies bouleversées " est inspiré des textes de Anita Lasker-Wallfisch, **La vie en héritage**, et de Etty Hillesum, **Une vie bouleversée**... Le spectacle vient de recevoir le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. **Lundi 23 mai, à 14 h 30, au théâtre Chateaubriand. Tél. 06 81 58 84 10.**

Dans vos quartiers

Cette année encore, le budget de la ville prévoit des sommes financières importantes pour la réalisation de travaux dans vos quartiers. A travers les observations que vous nous adressez quotidiennement, à travers les comptes rendus de permanences de quartiers des élus, nous avons tenté de répondre au mieux aux attentes que vous nous avez exprimées. 800 000 euros ont ainsi été répartis en 2005 dans l'ensemble des quartiers de Saint-Malo. Beaucoup plus encore si nous y incluons les travaux de réfection de voirie pour lesquels 500 000 euros supplémentaires ont été votés par le conseil municipal, de restructuration d'espaces verts, de consolidation des cales d'accès à la mer, d'aménagements urbains... En bref, tout ce qui contribue à l'amélioration de votre cadre de vie. Nous sommes bien conscients que tous ne trouveront pas dans cette présentation des travaux 2005 les réponses à leurs demandes... beaucoup reste à faire. Qu'ils soient cependant assurés que les souhaits qu'ils nous ont exprimés ont été pris en compte, qu'ils ont été étudiés et chiffrés... avec l'espoir, dans le cadre de prochains budgets, d'y apporter les réponses attendues.

Gilles LURTON,
Conseiller Municipal délégué aux quartiers

Château-Malo
1/ Trottoirs rue Paul Cézanne

La Guymauvière
2/ Eclairage public chemin de la Petite Baronnie

La Marne
3/ Trottoirs boulevard Tréhouard (un côté)
4/ Remise en état du local de quartier Marne Eveil

La Madeleine-Bellevue
5/ Aménagement d'une traversée piétonne giratoire des Anciens Combattants

Le Rosais-La Flourie
6/ 1ère tranche de travaux de trottoirs boulevard de la Rance
7/ Réfection du Bas de la rue de l'Enfer
8/ Impasse du Clos Breton réaménagement des Espaces verts du rond-point

Quelmer-La Passagère
9/ Réfection de la Cale de la Passagère

Saint-Servan
10/ Trottoirs boulevard Henri Dunant et rue Danycan
11/ Trottoirs rue du Clos Joli et divers aménagements rue du Génie, des Fours à Chaux, de l'Equerre et Jeanne Jugan
12/ Aménagement Cour du Bon Pasteur
13/ Réfection des toilettes du Parc de Bel Air

Solidor
14/ Effacement de réseaux rue des Glacis

La Découverte
15/ Trottoirs rue du Ponant
16/ Trottoirs rue du Grand Passage
17/ Ilot piétons rue Michel de La Bardelière
18/ Divers travaux d'éclairage public rue Le Gentil, rue de la Désirade, rue du Chili
19/ Jeux rue du Ponant

Espérance
20/ Aménagement de voirie rue de la Montagne Saint-Joseph
21/ Troisième tranche de trottoirs rue Saint-Pierre et Miquelon
22/ Revêtement de chaussée Boulevard de l'Espérance

Courtoisville
23/ Poursuite des trottoirs de la rue des Cosnes
24/ Trottoirs avenue de Moka
25/ Éclairage de la Digue du Sillon
26/ Trottoirs rue H. de La Morvonnais

Paramé
27/ Aménagement d'espaces de traversée piétonne boulevard Chateaubriand
28/ Eclairage public impasse Gustave Flaubert
29/ Divers travaux de réfection des sols dans le centre de Paramé
30/ Voirie - assainissement rue de Bellevent
31/ Chicane rue du Pont Pinel
32/ Trottoirs rue de Brocéliande, rue Théophile Briand, rue Charles Prevet

Le Lévy Saint-Ideuc
33/ Aménagement de quelques places de parking au droit de la salle de quartier du Lévy
34/ Trottoirs rue des Minquiers
35/ Restructuration du jardin du Pont Toqué
36/ Ralentisseur avenue John Kennedy

Rocabey - Gare
37/ Aménagement du rond-point de l'hôpital
38/ Trottoirs rue Miriel
39/ Restructuration des Espaces Verts de la place de Rocabey

Rothéneuf
40/ Trottoirs rue du Havre
41/ Busage des fossés rue du Commandant l'Herminier

Intra-Muros
42/ Aménagement de trottoirs rue Saint-Sauveur
43/ Divers travaux de pavage dans les rues Intra-Muros

Rothéneuf
Le Lévy
Saint-Ideuc
Courtoisville
Paramé
Rocabey
Espérance
Intra-Muros
Saint-Servan
Solidor
La Marne
La Découverte
La Guymauvière
Le Rosais
La Madeleine
Bellevue
La Flourie
La Briantais
Château-Malo
Quelmer - La Passagère
Rue du Ponant, La Découverte 15
Rue du Havre 40
Photos Manuel Clauzier
Trottoirs Charles Prevet 32
Boulevard Henri Dunant 10
Rue de la Montagne Saint-Joseph 20
Giratoire des Anciens Combattants 5

SAINT-MALO

Ville accessible à tous

La Ville de Saint-Malo pose des actes très concrets pour faciliter les déplacements et l'autonomie des personnes à mobilité réduite.

D.R.

12 fauteuils Hippocampe pour ropuler sur le sable et se baigner…

Aujourd'hui, les 2/3 de la cité historique sont accessibles. L'esplanade Saint-Vincent est entièrement praticable. Le Palais du Grand Large est doté d'un ascenseur donnant accès à la majorité de ses salles. Les travaux d'aménagement des remparts se poursuivent sur le Bastion de la Hollande et au niveau de la Tour Bidouane. Le projet à la pointe de la Varde se finalise. A l'étude encore : l'accessibilité au Château de la Briantais, puisque les salles d'exposition ne sont pas abordables aux moins valides. *« Dans une ville historique telle que Saint-Malo, il ne s'agit pas de casser mais de réaménager, transformer »*, précise Gabriel Larondelle, conseiller municipal délégué à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. *« Saint-Malo est une ville touristique orientée vers la mer et les touristes s'y rendent sachant qu'ils trouveront des solutions adaptées à leur handicap. »* Entre autres des loisirs nautiques, les activités de la plage – les 12 fauteuils Hippocampe permettent de rouler sur le sable et de se baigner -, une piscine adaptée, un centre de plongée, le Centre Bleu Emeraude dont la structure professionnelle, des moniteurs aux bateaux, est à la pointe en équipements, une hôtellerie répondant aux besoins de tous. Sont prévus notamment pour octobre prochain les 2e Championnats de blokhart (chars à voile) en partenariat avec l'école de surf. *« Au terme " intégration ", je préfère celui d'" inclusion " emprunté aux Canadiens. Inclure chacun. Voilà*

Gérard Cazade

pour une ville accessible à tous » selon Gabriel Larondelle. De plus en plus sensibilisés, les commerçants de la ville se renseignent pour modifier l'accès à leurs magasins. Dans 10 ans, selon la nouvelle loi et ses décrets d'application, tout devra être opérationnel ! ■

Comité de quartier de la Gare :

Samedi 18 juin, **fest-noz** à partir de 20 heures au parking de la gare, square Jean Coquelin. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la fête de la musique. Entrée gratuite.

Comité de quartier de Saint-Ideuc/La Haize :

- Dimanche 26 juin, **sortie pédestre**, départ à 11 heures du parking de Saint Ideuc, prévoir le pique-nique ;
- Samedi 2 juillet à partir de 10 heures, **tournoi inter-générations** (à partir de 15 ans) au terrain de football de l'espace Chausey (derrière Shopi).

Comité de quartier de La Madeleine :

Le 3 juillet, animations diverses autour de **« la rose dans tous ses états »** à partir de 13 heures. Baptême de la Rose de la Madeleine à 17 heures par le maire René Couanau, expositions pédagogiques et ludiques, groupes folkloriques, etc. Présence de Miss Bretagne.

Comité de quartier de Quelmer-La passagère :

- Dimanche 15 mai, traditionnel **nettoyage des bords de Rance**, entre les anses de Saint-Hélier et de Troctin. Le rendez-vous est fixé à 9 heures devant l'école de Quelmer.
- Samedi 25 juin en soirée, au lieu-dit le Bas Quelmer, **bal populaire** gratuit autour d'un feu de la Saint-Jean, animations diverses.

Amicale des commerçants de Rothéneuf :

Marché des créateurs, tous les premiers samedis de chaque mois. Prochaine date : le samedi 4 juin. Le marché se déroulera dans le bourg et autour de l'église de Rothéneuf. Il sera animé par une quinzaine d'artisans (bijoux, broderie, objet déco, peintre, sculpteur, vannier...). De 10 heures à 18 heures.

Comité de quartier de Saint-Servan :

Jeudi 9 juin, **balade autour de Châteauneuf** : visite de l'usine de Beaufort, déjeuner au CAT de Châteauneuf, visite de la Chèvrerie du Désert. Coût : 15 euros par personne.
Infos et inscriptions au 02 99 82 64 18.

Comité de quartier Marne-Eveil :

Dimanche 3 juillet, **vide-grenier**, square de Byscayenne rue de la Marne. Avec animation musicale, jeux traditionnels et pique-nique. Infos au 02 99 56 44 54.

TRANSPORTS INTERURBAINS

Améliorer le service

Grâce à la volonté des 17 communes qui la composent, la Communauté d'Agglomération de Saint-Malo exerce ses compétences au quotidien. Après le transfert de Saint-Malo Bus, régie communautaire de transport depuis janvier 2002, l'Agglomération a restructuré des services existants et réorganisé des réseaux. L'évolution s'est réalisée avec un objectif majeur, mieux servir les intérêts des usagers, autant malouins que ceux des communes alentour.

La ligne Saint-Malo-Cancale via Saint-Coulomb (Les Courriers Bretons), reprise à l'identique en septembre 2004 assure plusieurs services par jour, 3 le matin et 3 le soir et dessert les grandes plages de la côte. Celle de Saint-Malo-Cancale via Saint-Méloir propose deux allers-retours. *« Ce réseau a été un franc succès avec 14029 voyageurs transportés en 2004. On a constaté une augmentation de la fréquentation de 2,80 %. En 2003, on comptait 13647 voyageurs »*, précise Florence Le Conte, responsable du service Aménagement de l'Espace, Transport et Logement. De nombreuses solutions sont étudiées pour améliorer les trafics périurbains et développer les transports collectifs. Ainsi, l'Agglomération a décidé de créer de nouvelles lignes régulières pour que les habitants des communes voisines puissent se rendre au moins deux fois par jour à Saint-Malo, et inversement. 4 lignes ont été élaborées en 2005 et fonctionnent depuis février jusqu'au 31 août prochain, à titre expérimental :

- Saint-Malo-Lillemer, via Saint-Guinoux, La Gouesnière.
- Saint-Malo- Le Tronchet via Miniac-Morvan, Plerguer.
- Saint-Malo-La Fresnais, via Saint-Benoît, Hirel.
- Saint-Malo-Saint-Suliac, via Saint-Père, Châteauneuf, La Ville es Nonais.

Ces lignes, prises en charge par le département, existaient déjà l'année précédente. N'ayant pas été reconduites, la Communauté d'Agglomération de Saint-Malo a dû les réorganiser. L'Agglomération réfléchit également à la connexion de tous les réseaux (car, navettes, bateaux, trains). Le pari étant d'inviter les ruraux à utiliser les transports collectifs, les usagers étant principalement des urbains. ■

D.R.

Nouveau siège pour l'agglomération

L'architecture située à l'entrée de Cancale, rue de la Ville Jégu, est sobre et contemporaine, les locaux lumineux et spacieux... Un premier module de 900 m² vient d'être élaboré afin de répondre aux besoins actuels. Novembre dernier, 18 administratifs investissaient les lieux, quittant les préfabriqués qu'ils occupaient depuis deux ans, rue des Noés. *« Contrairement aux mairies, le Siège de la Communauté d'Agglomération n'a pas vocation à recevoir le grand public pour les mariages, les déclarations de naissance ou de décès »*, précise Martial Drignon, le Directeur des Services. Cet équipement, accessible aux personnes à mobilité réduite, valorise une région en plein essor. ■

Photos Patrick Desjardins

En bref

LES 4 ET 5 JUIN

Festival de la Ville Haute à Châteauneuf

2e édition les 4 et 5 juin. La place du Marché accueillera aux côtés des artistes plasticiens, peintres et musiciens, un village d'enfants (initiations au dessin et au pastel). Concert gratuit de jazz-bossa le samedi avec le groupe Jazz Appeal, scène ouverte pour les jeunes talents (danse, musique...).
Pour participer : tél. 02 23 15 05 73.

Technopole... suite

Le projet de parc d'activités technopolitain dans l'agglomération malouine, en collaboration avec Rennes-Atalante, est entré dans une nouvelle phase le 24 mars dernier avec la création d'un syndicat mixte entre Saint-Malo Agglomération et la commune de Saint-Jouan-des-Guérêts. La future technopole s'établira en effet sur le secteur de Blanche-Roche, à cheval entre Saint-Malo et Saint-Jouan, qui ne fait pas partie de la communauté d'agglomération.

COMPAGNIE DES PÊCHES DE SAINT-MALO

En direct du Joseph Roty II

Après neuf mois de travaux en Espagne, le navire-usine de la Compagnie des Pêches de Saint-Malo a repris la mer le 7 avril dernier. Ambiance sur le pont, la veille du départ...

9 heures du matin, quai Duguay-Trouin. Ils sont presque tous là, les membres d'équipage du nouveau Joseph Roty II. Méthodiquement, soucieux de ne rien oublier, ils avitaillent le navire : demain, les 59 marins partiront pour deux mois en mer, direction l'Irlande, l'Ecosse ou les Iles Féroé ! Entre autres marchandises, 5 à 6 tonnes de viande, et 950 m³ de gasoil vont être embarqués à bord... des vivres qui assureront l'autonomie de l'équipage pendant 40 jours, en attendant l'escale technique. Les techniciens justement, effectuent les derniers réglages... Le trentenaire arrive d'Espagne où il a bénéficié de 10 millions d'euros de travaux : l'usine de fabrication de surimi base a été remplacée et les espaces de vie des équipages mis aux normes.

Avec 27 ans de services, Gérard Bourcier fait partie des " anciens ". « *Les travaux dans les cabines et les espaces de vie, c'est très bien. On bosse 14 heures par jour alors on va apprécier un peu plus de confort et d'intimité sur le temps de repos. D'autant que l'on part pour deux mois...* ». Un départ en toute sérénité ? « *Bien sûr, il y a des risques en mer, mais depuis que l'on pompe directement le poisson dans le chalut, il n'y a presque plus d'incident. Le mauvais temps ? Ce n'est pas un souci, tant qu'il y du poisson, le moral est bon !* »

La Cie des Pêches de Saint-Malo réhabilite des ateliers de maintenance, 40 quai Duguay-Trouin, afin d'y installer son nouveau siège social. L'installation est prévue cet automne.

Un rendement optimisé

Le Joseph Roty II est le plus grand bateau de pêche français, et le seul navire européen à produire du surimi base. Mais la concurrence s'accentue, avec la montée en puissance des nouveaux pays membres. « *Avec cette nouvelle usine, nous espérons passer de 20-25 tonnes de surimi produit /jour à 40-45 tonnes,* explique René Fiquet, le capitaine... *les nouveaux aménagements, sur le bateau et à quai, vont également diminuer les temps de déchargement : 2 jours devraient suffire désormais, au lieu de 10... A court terme, nous pourrons partir en mer plus souvent mais moins longtemps... et prendre enfin tout notre quota de pêche !* ». Une amélioration de compétitivité synonyme pour l'entreprise d'un meilleur positionnement sur le marché international du surimi base, et de développement d'activités pour Comaboko, la filiale de transformation malouine.

Nouvelle marque

En changeant de nom, l'ex-Comapêche a aussi créé une marque propre. Elle peut désormais communiquer sur ses atouts : la fraîcheur (entre la pêche du poisson et sa transformation en surimi base, seulement deux heures !), la traçabilité (la société n'utilise que du merlan bleu), la qualité (43 % de merlan utilisés dans le produit final, pas de polyphosphates ajoutés, laboratoire de contrôle qualité à bord…). La gamme comptera 17 références cet été (disponible en grandes surfaces et au magasin d'entreprise.)

Photos Manuel Clauzier

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Le Cap a fêté ses 5 ans !

La pépinière d'entreprises le Cap, créée en 1999 par la ville et transférée à Saint-Malo Agglomération en 2003, connaît un succès grandissant. Le 13 avril dernier, elle fêtait ses 5 ans d'activité, l'occasion pour la CCI et l'Agglomération de récompenser les lauréats du concours « Entreprendre Grandeur Nature ».

A la disposition des jeunes créateurs d'entreprises : un espace de 1000 m² de bureaux (24 au total) et 700 m² d'ateliers, situé dans la ZAC des Mottais, des volumes lumineux, aérés, un espace détente et documentation... Actuellement 19 entreprises bénéficient de cette structure performante, d'un accompagnement personnalisé pendant les deux premières années de leurs exercices et de services partagés (secrétariat, accueil, courrier). Véritable tremplin à la création et au démarrage d'entreprises, le Cap a vu son quotient de remplissage évoluer de 94 % en 2005 pour 26 % en 2003. A l'heure actuelle, il ne reste que deux bureaux disponibles. Attentive aux attentes spécifiques des entreprises, la pépinière y répond autant que possible en s'adaptant en matière d'hébergement. Les bureaux bruts qui sont à louer peuvent être aménageables (laboratoires par exemple). Ainsi la pépinière a accueilli en décembre 2003 une entreprise de bio-technologie (en recherche pharmaceutique sur l'activité anticancéreuse de nouveaux médicaments), Cellis-Pharma, (8 salariés et 3 bureaux à l'étage du bâtiment). Il faut également s'adapter à la croissance des entreprises, car elles ont souvent un fort potentiel, parfois à l'échelle mondiale. Dans 6 ou 7 mois, le taux de remplissage devrait diminuer, deux des toutes premières entreprises quittant la pépinière. Car c'est aussi l'objectif du Cap que de voir tourner les entreprises, de les aider à s'implanter afin d'accompagner de nouveaux projets. Pas question de monopoliser un espace, qui compte à ce jour 61 salariés, dont 90 % sont recrutés sur le pays malouin. Une belle perspective d'avenir pour l'emploi et l'économie de la région.

Gérard Cazade

Sophie Desaunay et Sybille Bruneau remportent le concours d'idée avec "Pistache" : un projet de garde d'enfants

Les lauréats du concours d'entreprises :

Concours d'idée : **Pistache**, avec un projet de garde d'enfants à domicile, 7/7 jours, 24h/24, mené par Sophie Desaunay et Sybille Bruneau (5000 euros de prix).

Concours de projets : lauréats ex-aequo, **Chacha & Compagnie**, création d'une agence de commercialisation de structures d'accueil et organisation d'évènements d'entreprise interne et externe (Soizic Chatelier) et **Cacao & Co**, fabrication et commercialisation de chocolat haut de gamme (Véronique de Beaufort et Jacques Labitté). 15 000 euros de prix.

Pour que la mer reste un plaisir : Contact Océan

Matthieu Masson et Stephen Huppert viennent de créer une société d'assistance et de dépannage en mer, fonctionnant 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Ce nouveau service s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Le principe : un système d'abonnement annuel (130 euros), puis le recours à Contact Océan dès que de besoin, gratuitement et de façon illimitée, sur une zone d'intervention précise.
Tél. 0 810 00 16 16. Fax : 02 99 88 72 14.
Courriel : contact@contactocean.fr
Site : www.contactocean.fr

D.R.

Création d'entreprise, reprise d'activités ?

Informez-vous gratuitement sur les étapes utiles à suivre pour mener à bien votre projet lors des " Mardis de la création et de la reprise d'entreprise ". Ces rendez-vous, animés par Philippe Héry, ingénieur-conseil en Management, vous permettront de tout savoir sur le montage de votre projet, sur l'immatriculation ou le chéquier-conseil ! **Prochaines dates : les 17 mai et 21 juin, à la Maison des Associations, de 17 heures à 19 heures.**
Tél. 02 99 40 15 38.

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise dans la région malouine ?
Informez-vous gratuitement sur les étapes à suivre pour mener votre projet avec succès.
LES MARDI DE LA CRÉATION ET DE LA REPRISE D'ENTREPRISE
SAINT-MALO

FRANCE STATIONS NAUTIQUES

Pour des villes plus attractives

La France compte aujourd'hui 36 stations labellisées "Stations Nautiques". Un label synonyme de qualité et de diversité pour les amateurs de sensations nautiques.

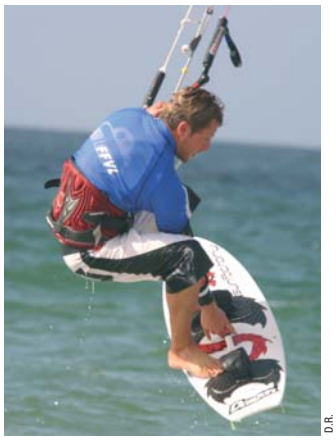
D.R.

Attention, n'est pas Station Nautique qui veut... Plusieurs critères sont en effet requis pour décrocher le sésame : large choix d'activités nautiques permanentes, services de qualité, bonne organisation locale entre les différents prestataires, équipements minimum (centre nautique, espace-club)... le tout assorti d'une réelle volonté de progresser. Saint-Malo, membre du réseau depuis sa création en 1990, est une station largement « dans le coup », proposant même des services aux tout-petits via ses jardins des mers. « *On a encore des choses à faire*, explique le nouveau président du réseau national, Gaby Foligné, *comme un centre de voile légère au Pont à Rothéneuf, un local pour la section aviron de la SNBSM et un lieu d'accueil pour les manifestations nautiques aux Sablons. Nous devons aussi continuer à fédérer les différents acteurs et à promouvoir l'ensemble des activités.* » L'association Saint-Malo Station Nautique, animatrice du Conseil de Station, s'y emploie au quotidien : plaquette de présentation, salons, informations tout au long de l'année, mais aussi organisation de manifestations, telles que la fête du nautisme ou le nouveau salon du bateau d'occasion, contribuent à populariser les activités et renforcent l'attractivité de la Ville. **Contact : 02 99 56 18 88.** ■

D.R.

Gaby Foligné, Maire-Adjoint chargé des Sports, vient de prendre la présidence du réseau national, pour deux ans. Il s'est fixé deux objectifs : tout d'abord, labelliser une quinzaine de stations supplémentaires, afin notamment de pouvoir mener des actions de promotion au niveau national. Ensuite, donner au réseau une dimension européenne. Le ton est donné !

LES 14 ET 15 MAI 2005

Régate des Forts

Denis Belleval

Organisée par la section Aviron de mer de la SNBSM, la Régate des Forts compte pour le championnat de Bretagne et est qualificative pour le championnat de France. Deux parcours, de 6 et 11 km, dans la baie de Saint-Malo.
Tél. 06 11 09 35 70. ■

LE 11 JUIN

"Saint-Malo fête la natation"

A l'occasion des 30 ans de natation sportive de la cité corsaire, le Club de Saint-Malo Natation organise une "fête" de la natation le samedi 11 juin 2005 à la piscine du Naye. Entre autres animations, Challenges "Grand Public", individuel, longue distance, couple, famille, associations, entreprises, comités de quartier... de 11 heures à 17 heures (inscription gratuite).
Infos au 02.99.21.02.41 ou stmalo.natation@wanadoo.fr ■

En bref

- **Tour de France à la Voile** : (Saint-Malo, ville étape) du 7 au 9 juillet 2005.
- **Course des Grands Voiliers** : du 6 au 9 juillet 2006.
- **Route du Rhum** : départ le dimanche 29 octobre 2006.

LE 28 MAI

Golf dans la cité

4e édition de cet événement organisé par le Service Animation Jeunesse de la Ville. Cette journée découverte s'adresse aux jeunes (à partir de 8 ans) et aux adultes. Le matériel est fourni, l'animation est gratuite.
Infos au 02 99 82 13 70 (pas d'inscription préalable). Rendez-vous au bassin des Herbages, rue des Acacias à Paramé, de 14 h 30 à 17 heures.

LES 28 ET 29 MAI

Régate des Zèbres

Organisée par la SNBSM, la 13e édition de cette régate se déroulera sur la Rance, entre Plouër et la tourelle des Zèbres près du Barrage. Au programme, régates amicales et festivités à terre, dont une soirée des équipages. En jeu, un Trophée de l'énergie, offert par l'usine marémotrice de la Rance, et le Challenge Jacques Cartier, offert par l'Association des Descendants des Familles de Jacques Cartier et ses Compagnons. Premier départ à Plouër-sur-Rance, à 11 h 15 le samedi. **Contact : 02 23 18 20 30 ou snbsm.siege@wanadoo.fr.**

LE 29 MAI

Semi-marathon de Cancale

Organisé par le Cercle Jules Ferry. 2500 participants sont attendus au départ, au niveau de la gendarmerie de Cancale, à 9 h 30. Le parcours longera la mer et traversera le bourg de Saint-Coulomb. Premières arrivées prévues une heure plus tard, sur la Chaussée du Sillon à Saint-Malo. **Tél. 02 23 18 00 79.**

LES 4 ET 5 JUIN

24 heures VVT de Saint-Père

Inscriptions au 06 62 29 20 30, 02 99 40 39 96 et sur le site www.24hvtt.com

LE 5 JUIN

Journée vélo

Gérard Cazade

L'association " A vélo dans Saint-Malo " en collaboration avec la Ville organise la 7e édition de la journée à vélo le dimanche 5 juin. Départ à 9 heures au parc des Chênes. Cette journée proposera une balade conviviale dans les rues de Saint-Malo sur 3 circuits de 7, 14 et 21 kilomètres. **Tél. 02 99 56 39 63.**

DU 4 AU 10 JUIN

"Voile en Tête"...

Du 4 au 10 juin : " Voile en Tête "...
Rallye croisière animé par des personnes reçues en institutions, foyers et hôpitaux psychiatriques, pour la première fois à Saint-Malo. Les bateaux évolueront dans la baie et autour des sites remarquables de la région (les forts, les Iles Chausey, etc.). **Organisation : le Centre d'Aide par le Travail Le Domaine de Châteauneuf. Tél. 02 99 58 40 70.**

D.R.

LES 21 ET 22 MAI

Fête du Nautisme

Cette année, pour la 7e édition, les visiteurs seront accueillis dans un village d'animations et d'information, port des Sablons, où seront disposés une dizaine de stands. Entre autres festivités, les baptêmes initiatiques* (yole, cata, plongée, etc.), les balades en mer sur de vieux gréements, les régates de doris ou d'optimist, les chants de marins... 3 à 4000 personnes sont attendues sur deux jours. Au sein d'un Carré des Mousses animé par l'association des parents d'élèves de l'école de la Cité, les 4-10 ans se verront proposer ateliers de matelotage, peinture ou tableau de noeuds... Les personnes en situation de handicap pourront accéder à des activités comme le diveyak ou la plongée. Début de la fête le samedi à 11 heures, baptêmes l'après-midi. Le dimanche, rendez-vous même heure, de l'autre côté, cale Saint-Père. Entrée libre et gratuite.

D.R.

** Pour tous les baptêmes, inscription obligatoire, sur place directement auprès des clubs (les moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Inscriptions le samedi auprès de Droits de Cité pour les ateliers 12-15 ans du dimanche (" navigation et cartographie ", " météo et marée ", " matelotage ").*

Organisation : Saint-Malo Station Nautique au 02 99 56 18 88.
Le programme des festivités, ville par ville, est disponible sur le site Internet www.fetedunautisme.com ■

D.R.

LE 19 JUIN

Marathon de la baie du Mont-Saint-Michel

Départ à Cancale dès 8 h 30. Cette année, l'épreuve sacrera les champions de France de la distance. Un événement annonçant encore plus de participants, mais aussi plus de spectacle et le signe d'une *« reconnaissance du travail accompli »* pour les organisateurs. La veille, **le jogging des remparts** permettra une bonne mise en jambe des concurrents. 1500 coureurs sont attendus à l'espace Duguay-Trouin, à Saint-Malo. Départ à 9 heures. Inscription sur place ou par courrier. **Infos au 02 99 89 54 54.** ■

LE 19 JUIN

Dimanche en rollers

Organisé par Saint-Malo Sports Loisirs, en collaboration avec le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de roller skating et avec le soutien de la Ville. Départ Porte de Dinan, en direction de Marville. Rendez-vous dès 9 h 30 pour les inscriptions (gratuites). ■

L'ABC du PLU

Du traitement des eaux aux déplacements, en passant par les espaces verts ou le logement, le Plan Local d'Urbanisme est un document à partir duquel va se dessiner l'aménagement de la ville pour les 20 prochaines années.

Ses mots clés ? L'équilibre, en terme d'habitat, de travail mais aussi de paysages, ou de générations… le développement durable, avec le souci constant d'entretenir et d'améliorer un capital fragile… et la concertation.

L'élaboration du PLU a fait l'objet d'une quinzaine de réunions avec les habitants, de diverses consultations avec les institutionnels, les associations, les agriculteurs… de débats au sein du conseil municipal… A la rentrée, les Malouins seront de nouveau sollicités, avec une enquête publique, préalable nécessaire à l'approbation du dossier, en décembre.

Je vous invite à prendre connaissance des principales avancées du projet, l'expression d'une harmonie entre notre volonté politique et vos demandes particulières. Vous y découvrirez de belles initiatives, beaucoup d'énergie et une réelle confiance dans l'avenir !

Bonne lecture !

René COUANAU

Vue aérienne IGN

ACTIVITÉS

Désormais les zones d'activités, qui seront
de la responsabilité de la communauté d'agglomération seront plutôt implantées près des grands axes de circulation.
Toutefois à Saint-Malo trois nouvelles zones d'activités verront le jour dans un proche avenir :
la zone de la Janais sur la route de Saint-Méloir,
la zone de la Boudeville, et celle de Blanche-Roche, qui accueillera la nouvelle technopole.
Les autres zones d'activités de Saint-Malo seront maintenues, à l'exception de la partie ouest de la zone industrielle Nord qui pourra se transformer progressivement en zone d'habitat le long de l'avenue Gambetta.

AGRICULTURE

C'est l'une des richesses de notre territoire. Le nombre des agriculteurs diminue, mais ceux-ci s'orientent plus résolument vers la qualité de leurs productions.
La part du territoire communal classée en zone agricole représente le quart de l'espace, soit près de 1000 hectares.

ASSAINISSEMENT

Les premières années du nouveau P.L.U. verront se poursuivre le programme considérable d'assainissement engagé depuis les années 90. Il s'agit à la fois de mieux traiter les eaux pluviales et de poursuivre la protection contre les inondations. En particulier, les bassins de la Varde et du Rosais compléteront le dispositif mis en place, reliant les différents réseaux d'égouts à la Station d'Epuration. En 2010, le réseau d'assainissement des quartiers et des nouvelles zones d'habitat devrait être aménagé aux normes les plus récentes.
Il aura été ainsi réalisé en 20 ans un travail d'une ampleur inédite pour la protection de notre environnement.
Des investissements devront se poursuivre, de moindre importance dans les années qui suivront, pour parfaire encore le dispositif.

Photos Manuel Clauzier, Gérard Cazade, Armel Istin

B

BAS-SABLONS

Le port de plaisance des Bas-Sablons pourra se développer légèrement car il y a une forte demande de places. Mais la volonté de la municipalité est de préserver, en l'assainissant, la plage des Bas-Sablons.

BELLEVUE

La volonté municipale et de conserver au centre de Bellevue des commerces de proximité. Des études sont engagées en ce moment pour y parvenir et construire de nouveaux logements.

BLANCHE-ROCHE

Le secteur verra s'implanter dans les années qui viennent une nouvelle zone d'activités innovantes liées à la recherche sous forme d'une technopole, et faisant partie du réseau de la technopole Rennes Atalante à laquelle s'associera la communauté d'agglomération du pays de Saint-Malo. Nouvelles technologies, cultures marines, économie maritime, recherches, enseignement : ce sera le pôle de compétitivité de demain. La Communauté de Saint-Malo Agglomération s'unit à la commune de Saint-Jouan pour l'aménagement de cette zone, qui devra être desservie par une nouvelle route partant de la voie Saint-Jouan-Château-Malo et remontant entre Blanche-Roche et Château-Malo vers les zones industrielles, la route Saint-Malo-Saint-Méloir et, au delà, la Montagne Saint-Joseph et le Port.

BRIANTAIS (LA)

Le parc de la Briantais continuera d'être mis en valeur. Les bâtiments existants seront progressivement aménagés pour des activités culturelles. Une partie demeure constructible pour le même usage. Les serres municipales seront transférées dans le potager. L'ensemble de ce patrimoine exceptionnel fait l'objet d'une protection particulière. Un parking paysagé sera aménagé à l'entrée.

C

CHÂTEAU-MALO

Le développement de Château-Malo sera maîtrisé. Dans la continuité du bourg, des secteurs seront ouverts à l'urbanisation pour accueillir de nouveaux logements constitués en majorité de maisons individuelles. Ces secteurs ont été inscrits en Z.A.D. (zones d'aménagement différé), comme les autres secteurs d'urbanisation pour éviter des spéculations foncières qui s'opposeraient à la réalisation de programmes publics de logements locatifs ou d'accession sociale à la propriété. De nouveaux services viendront compléter ceux qui ont été créés récemment. Les transports publics organisés par la Communauté prendront en compte ces développements. Les espaces sportifs seront aménagés également en conséquence.

COMMUNAUTÉ

Le P.L.U. de Saint-Malo ne peut naturellement pas être adopté sans une étroite réflexion avec les communes regroupées avec elle dans Saint-Malo Agglomération. En particulier le plan des déplacements urbains est actuellement étudié par la Communauté, qui va coordonner aussi la réflexion sur le logement sur l'ensemble du territoire communautaire et mettre sur pied une politique d'encouragement à la construction de logements locatifs sociaux et en accession sociale à la propriété. De même l'aménagement des zones d'activités et d'emploi se fait maintenant selon un schéma de développement adopté par la communauté.

C.O.S. (Coefficient d'Occupation des Sols)

Le coefficient d'occupation du sol est le rapport entre la surface maximale de plancher constructible et la surface du terrain.
Le C.O.S. varie pour chaque type de zone du P.L.U. Par exemple, le C.O.S. maximal en zone UEe (zones urbaines équipées) est égal à 0,5. Ce qui veut dire que pour un terrain de 500 m², la surface hors d'œuvre nette constructible (S.H.O.N.) est égale à 250 m², soit, par exemple, deux niveaux de 125 m² chacun.

DÉPLACEMENTS

Pour faciliter les déplacements demain, le P.L.U. prévoit plusieurs dispositions, puisque c'est un point capital de la qualité de vie. Des voies nouvelles verront le jour. Les principales : une "pénétrante" destinée à faciliter l'entrée dans Saint-Malo en venant de Rennes. Elle desservira les zones d'activités et le port, ainsi que Blanche-Roche. Devant la nouvelle gare, la voie Moka-Marville permettra une liaison nouvelle entre le Nord et le Sud. De la pénétrante, des voies de liaison permettront de rejoindre Paramé. Et, de la Croix-Désilles au Pont, puis du Pont à Rothéneuf, l'aménagement de nouvelles rues accompagnera l'urbanisation légère prévue dans ces quartiers.
Des abords de la Montagne Saint-Joseph, et des parkings d'accueil (Paul Féval), une voie pour navette "en site propre" est réservée pour desservir la gare et l'Intra-Muros. Simultanément les conditions sont créées pour faciliter et développer les "circulations douces" (piétons, cycles) et les transports en commun ainsi que l'accessibilité et les déplacements des personnes à mobilité réduite.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette notion imprègne profondément le nouveau plan local d'urbanisme. Il s'agit de maîtriser le développement de la ville de façon à préserver et encore améliorer le cadre de vie, la qualité de l'eau et de l'air, l'extension des espaces verts et de convivialité, les circulations dites douces pour les piétons et les cycles, les aménagements pour les personnes handicapées, la protection du littoral et des monuments historiques. Le P.L.U. prévoit également les zones d'assainissement collectif et celles où l'assainissement est individuel. Nouveauté : des dispositions particulières sont prises pour l'évacuation des eaux pluviales, avec des prescriptions précises (infiltrations à la parcelle, écoulement superficiel, raccordement au fossé...). L'ensemble de ces mesures étant destiné à respecter encore davantage l'environnement, la Ville poursuivant quant à elle le programme considérable qu'elle a engagé pour la dépollution des eaux et la protection contre les inondations.

E.D.F.

Les deux sites d'EDF sur le sillon et rue Aristide Briand feront l'objet d'un aménagement destiné sur le premier à accueillir un hôtel et des logements et sur le second des logements, des espaces verts et éventuellement des services publics, dans un quartier à aménager plus largement lorsque les installations des voies SNCF se rendant vers Rocabey seront désaffectées et supprimées.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Le P.L.U. maintient ou crée de nouveaux emplacements réservés. Ces mesures visent à favoriser des projets d'équipements publics ou de voiries. De plus, les emplacements réservés ont pour mission d'empêcher les projets en contradiction avec l'intérêt général.
Par exemple, le P.L.U. maintient de nombreux emplacements réservés destinés à la création de nouvelles voies ou d'équipements liés à l'assainissement.

ÉQUILIBRE

Toute la préparation du plan local d'urbanisme s'est faite sous le signe de l'équilibre. Si de nouveaux terrains sont dégagés pour répondre aux besoins de construction de logements et d'aménagement de zones d'activités, tout a été fait pour les rendre constructibles dans la continuité du bâti déjà existant de façon à ne pas "miter" le territoire rural. 130 ha ont été rendus constructibles mais 430 ha de plus sont identifiés en zones naturelles et en zones rurales. Equilibre entre la recherche d'espace constructible à l'intérieur même de l'agglomération et l'extension de la Ville dans sa partie rurale. Équilibre entre les zones où l'on habite et celles où l'on travaille. Équilibre entre logements publics et logements privés. Équilibre aussi entre la mer et la terre, ces deux écrins émeraude et vert dans lesquels doivent se développer une ville de résidence, de travail, de générations diverses, d'histoire, de tourisme, de culture, et un port ouvert sur l'Europe et le monde.

E.H.P.A.D.

"Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes". Le réseau actuel de maisons de retraite de foyers-logements doit absolument être complété par plusieurs EHPAD. Un premier établissement est sur le point d'être construit à La Fontaine aux Lièvres - Beaulieu à Paramé par La Rance et sera géré par le réseau Edilys. Un second devrait voir le jour à Saint-Servan - les Serres de Lorette. Un troisième sera programmé à Rothéneuf-Saint Ideuc et le Centre hospitalier prévoit de reconstruire lui-même un établissement du même type.
Soit un programme ambitieux de 400 places.

ESPACES VERTS

Il y a dix ans, Saint-Malo comptait 100 hectares d'espaces verts… elle en compte 166 aujourd'hui, hors stades et hippodrome. Il y a dix ans, 7300 arbres d'alignement… 9000 aujourd'hui ! Des efforts importants que la Ville entend poursuivre…
Les nouvelles opérations d'aménagement, qu'elles soient en zone urbaine ou péri-urbaine, vont s'accompagner de créations de parcs et jardins afin de maintenir une grande qualité du cadre de vie. A l'instar des secteurs déjà aménagés, les projets de quartier seront dessinés en préservant les éléments du paysage tels que les haies, les arbres isolés ou les espaces boisés. Les projets d'urbanisation devront prévoir la création de coulées vertes assurant une continuité entre les quartiers et créant des liens entre les quartiers et la campagne.
Par ailleurs, un programme de « ceinture paysagère » est aussi à mettre en œuvre en accompagnement des zones résidentielles ou actives et des grandes infrastructures afin d'assurer une transition harmonieuse avec les espaces ruraux. Les espaces verts et parcs existants, publics ou privés, continuent d'être l'objet de mesures de protection ou de valorisation.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'implantation à Saint-Malo d'un IUT a été une réussite. À proximité de celui-ci des terrains sont réservés pour le développement de l'enseignement supérieur et de formations qualifiées. Par ailleurs, des espaces pourront être dédiés au développement de ces formations et de la recherche près du giratoire de la croix Désilles.
Ainsi que sur la zone de Blanche Roche qui accueillera la technopole.

G

GARE

L'arrivée du T.G.V. en décembre et la construction de la nouvelle gare vont s'accompagner de l'aménagement d'un nouveau grand quartier : celui de la Gare. Outre un vaste parvis et une esplanade conviviale, une gare routière et trois nouvelles rues vont être créées.
L'ensemble des espaces dégagés par la SNCF et acquis par la Ville va permettre de construire 350 logements, un hôtel, des commerces, des bureaux et des services. Il s'agit là d'une des plus importantes opérations urbaines menées à Saint-Malo. Elle est permise par le recul de la gare lié à la décision capitale prise il y a quelques années par l'État et la Région d'électrifier la ligne SNCF Rennes/ Saint-Malo et de l'ouvrir à la desserte TGV.

I

INTRA-MUROS

Les trois objectifs principaux pour l'Intra-Muros seront de renforcer la population résidente permanente, d'améliorer les capacités de stationnement et de mettre en valeur le patrimoine exceptionnel. Le transfert d'activités administratives centrales (commissariat, sous-préfecture, palais de justice) et l'utilisation d'espaces disponibles comme l'annexe du collège Chateaubriand, ainsi que la politique d'achat pratiquée par la Ville et Emeraude-Habitation contribueront au premier objectif.
Le plan actuel de stationnement sera complété par des parkings souterrains. Quant au patrimoine il fera l'objet d'engagements financiers très importants.

J

JANAIS (LA)

Une nouvelle zone d'activités verra le jour face à la zone des Mottais, le long de la route de Saint-Méloir. Elle sera ouverte à des entreprises artisanales, industrielles, de services et commerciales. Elle complètera les parcs d'activités existants et la zone commerciale de la Maison Neuve dans le respect du paysage et des habitations situées dans l'environnement.

L

LITTORAL (LOI LITTORAL)

Le nouveau P.L.U. respecte naturellement l'importante loi du 3 Janvier 1986 dite "loi littoral". En particulier le P.L.U. maintient les protections des espaces remarquables dont nous bénéficions. Une zone dite NLit, étendue par rapport au P.O.S. précédent, protège de l'urbanisation les zones naturelles proches du rivage.
Par ailleurs, si l'agglomération s'étend légèrement du coté rural, des "coupures" d'urbanisation sont établies pour éviter une séparation totale et brutale de la ville et de la campagne. Ainsi entre Château-Malo et Blanche-Roche, entre l'agglomération et Quelmer, Troctin, La Passagère, des "coupures vertes" sont impérativement respectées. De même entre Limoëlou et la mer, par exemple.
Dans le même esprit, l'urbanisation ne se fera qu'en continuité de l'agglomération et des villages existants, ou sous la forme de hameaux intégrés à l'environnement.
Enfin, malgré les besoins en terrains pour l'habitat, le P.L.U. préserve les espaces pour l'agriculture.

LOGEMENT

Le nouveau P.L.U. ne gèle pas la situation actuelle des terrains constructibles. Il prévoit au contraire de réaliser 4000 nouveaux logements dans les 10 ans qui viennent.
La moitié de ces nouveaux logements seront construits dans les quartiers actuellement situés dans l'agglomération : la gare, Rocabey Clos Cadot, Aristide Briand, Paramé... L'autre moitié, soit 2000 logements le seront dans les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation : Rothéneuf-Le Pont, Saint-Ideuc, La Fontaine aux Pélerins, le Pont Robert, Château-Malo...
Un équilibre sera là aussi recherché entre logements publics et logements privés, locatifs et en accession à la propriété. Une attention particulière sera portée aux logements destinés aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux jeunes et aux étudiants.
Ces nouvelles constructions s'accompagneront d'opérations de rénovation urbaine dans certains quartiers.

M

MADELEINE (LA)

Le quartier de la Madeleine, qui a fait l'objet d'aménagements très importants (bureaux en pieds d'immeubles, espaces verts, école, maison de quartier…) ces dernières années sera doté d'un équipement sportif de proximité et verra se construire rue des Acadiens de nouveaux logements locatifs et en accession sociale à la propriété. Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes sera construit sur une partie de l'espace actuellement occupé par le Service des Espaces Verts de la Ville. Ultérieurement, des logements seront édifiés sur cet espace, les serres de Lorette étant progressivement transférées dans les jardins potagers de la Briantais.

P

PARAMÉ

L'attraction du centre de Paramé sera renforcée par un développement maîtrisé de ses abords au Nord et à l'Est. La zone commerciale de la Croix-Désilles sera complétée dans un souci d'équilibre pour ne pas nuire au centre-ville. La zone universitaire pourra recevoir de nouvelles formations. Des services nouveaux sont prévus. Entre Saint-Ideuc et Rothéneuf, et de Croix-Désilles au Pont-Robert, des terrains seront ouverts à l'urbanisation, ce qui renforcera la population de Paramé, qui sera mieux relié au Sud et à Saint-Servan par les voies nouvelles décrites par ailleurs.

PARKINGS

Les nécessités du stationnement sont naturellement prises en compte dans le P.L.U. Chaque aménagement de quartier, chaque opération de construction de logements ou d'aménagement d'activités sera assortie de règles d'urbanisme fixant le nombre et la nature des stationnements à prévoir. En outre un réseau de parkings-relais sera progressivement réalisé et relié par des transports collectifs en site propre. Les projets de construction de parkings souterrains aux abords de l'Intra-muros sont pris en compte.

PAYSAGES

Leur mise en valeur est l'un des points forts du P.L.U. Il retient comme orientation majeure de poursuivre le "paysagement" de l'espace urbain (espaces verts, plantations s'accordant avec l'architecture…), de maintenir une "ceinture verte" dans l'urbanisation, et d'éviter un étalement anarchique de l'agglomération dans la zone rurale.

PÊCHE

Le port de pêche représente une activité traditionnelle porteuse d'activités économiques et d'emploi. La volonté de la Ville, en liaison avec les professionnels et avec la chambre de commerce est de procurer aux pêcheurs et à leurs navires les conditions favorables à leur activité. Une concertation est entreprise sur ce point et les espaces nécessaires doivent être définis dans le domaine portuaire.

PORT

Une charte de développement portuaire prévoit les aménagements à apporter aux ports de marchandises et de voyageurs dans les années à venir. Le P.L.U. intègre naturellement ces projets et traite des espaces situés à la limite de la zone portuaire et des quartiers d'habitation limitrophes. De nouvelles circulations sont tracées, notamment entre l'avenue Louis Martin et le quai du Val. L'ensemble de la desserte portuaire devra être amélioré dans la perspective de la nouvelle pénétrante. La desserte ferroviaire du port est maintenue.

R

ROCABEY

Le projet de renouvellement urbain est en marche avec la réalisation de nouveaux logements à proximité des nouvelles halles reconstruites. A venir : la construction d'équipements publics et la suppression de l'ancienne ligne de chemin de fer dès que Réseau Ferré de France sera arrivé à l'issue de la procédure de déclassement.

ROTHÉNEUF

Le P.L.U. envisage une extension du bourg au Sud. Ce projet d'urbanisation maîtrisée reste à dessiner. Entre autres idées, la création d'une nouvelle desserte Sud, permettant de soulager l'avenue Saint-Michel des Sablons aux heures de pointe.

S

SAINT-IDEUC

Village dans la ville, Saint-Ideuc doit conserver son identité autour de son clocher rénové.
La frange Est de Saint-Ideuc pourrait accueillir de nouveaux quartiers à vocation résidentielle, le long d'une nouvelle voie à créer entre la Croix-Désilles et le secteur du Pont, entre le Bignon et Rothéneuf.

SAINT-SERVAN

L'évolutivité des constructions et une nécessaire mixité de l'habitat et des formes urbaines sont à prévoir.
La ceinture verte de l'agglomération entre Saint-Servan et la presqu'île de Quelmer est conservée.

SNCF

L'ancienne gare deviendra propriété de la Ville, ainsi que tout l'espace ferroviaire situé entre la nouvelle et l'ancienne gare. La Ville est actuellement en discussion avec la Sncf et Réseau Ferré de France pour désaffecter la voie traversant Rocabey, ce qui permet d'engager le réaménagement de ce quartier. La partie de la voie ferrée en continuité vers l'avenue Aristide Briand fera l'objet de discussions ultérieures, mais sa désaffectation est prévisible. De même entre l'avenue A.Briand et la voie ferrée électrifiée, la zone appelée communément "plateau des Anglais " constitue une réserve foncière destinée à accueillir logements et services.

T TECHNOPOLE

Il s'agit d'une zone d'activités spécialisée dans l'accueil et le développement d'établissements de recherches, d'activités innovantes de production et de services. C'est l'encouragement des emplois nouveaux de demain. La technopole Rennes-Atalante s'est ainsi développée sur plusieurs sites à Rennes. En coopération avec la communauté Saint-Malo Agglomération, un site malouin se développera à Blanche-Roche. Un syndicat intercommunal est constitué pour ce faire entre la communauté et Saint-Jouan.

Z ZONAGE

Le plan local d'urbanisme découpe le territoire communal en plusieurs zones distinctes :
les zones urbaines (U) où les équipements publics existants permettent d'ores et déjà les constructions,
les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A),
les zones naturelles et forestières (N).
Chaque zone est soumise à un règlement qui définit les règles d'occupation du sol.

Z.P.P.A.U.P.

"Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager". Ce sont des espaces délimités faisant l'objet d'une protection particulière autour des malouinières de Rivasselou, à Paramé, de La Rivière, du Château Doré à Château-Malo et du Bosq. Une réglementation particulière s'applique dans ces zones.

Concertation... suite

Après 5 réunions publiques dans les quartiers, le PLU a été arrêté en conseil municipal le 8 avril dernier. Il fait désormais l'objet d'une consultation des services de l'Etat et des administrations.

En septembre octobre débutera l'enquête publique.

Le dossier devrait être approuvé en décembre.

Le P.L.U. sera disponible prochainement sous forme de CDRom
(20 euros. Demande écrite à adresser à Monsieur le Maire)
et sur Internet (www.saint-malo.fr).

FORUM DES ARTS

Portraits croisés, regards divergents

L'une s'adonne à son loisir, l'autre veut vivre de son art. Entre Linda et Georges, nul lien mais deux points communs : leur jeunesse et leur participation au Forum des Arts dont la 3e édition vient de remporter un vif succès.

Photos Manuel Clauzier

À travers expos, spectacles, concerts, étaient représentées des expressions aussi différentes que le graph ou l'art floral, l'infographie ou la poésie, les arts de la rue ou le body painting... Du 8 au 10 avril, le 3e Forum des Arts a réuni quelque 150 artistes de 15 à 30 ans, parmi lesquels Linda Navarro, créatrice de bijoux, et Georges Le Gonidec, peintre. La 1ère signe "Lilunelle", l'autre peut se décoder "OAMEX" : hormis le recours au pseudo, tout les différencie.

L'une crée et se délasse de ses études d'infirmière : le toucher et la couleur la guident, contraintes et commandes lui font plutôt peur, son expression suit son plaisir et celui de ses amies pour ses " zigouigouis ", " torsades " et autres bijoux ou accessoires aux couleurs " punchy ".

L'autre vient d'avoir son Bac pro de Graphiste, travaille dans la manutention, vit pour son art et espère en vivre un jour : il se sait débutant et, classique, multiplie recherches et esquisses avant de passer à la toile. Certes en devenir et protéiforme, son univers s'affirme BD, animé, souvent sarcastique et peuplé de langages inconnus.

Bref, ces deux-là, et tous les autres, devaient se rencontrer, échanger leurs points de vue : s'exposer et, nous l'espérons, se faire remarquer. ■

THIERRY HANOUËT

Bienvenue Monsieur le Président !

L'équilibre incarné : le nouveau Président du Tribunal de Grande Instance est homme de mesure. Son caractère l'y porte, sa profession l'y invite fortement. Portrait d'un homme et d'une fonction soumis à une réserve certaine.

Gérard Cazade

Physique jeune, ton ferme, assuré : Thierry Hanouët est magistrat depuis plus de 23 ans, *" sans compter les années d'études "*, précise-t-il. Argentan, Caen, 7 ans juge pour enfants, le voici nommé *" pour exercer les fonctions de Président au Tribunal de Grande Instance de Saint-Malo "*. Précisément, Thierry Hanouët administre et gère la juridiction : il fixe notamment le rythme des audiences, répartit l'ensemble du contentieux entre les magistrats, supervise l'action adminis-trative, budget, dépenses, aspects techniques... Tout l'arrondissement judiciaire est sous sa responsabilité, y compris les Prud'hommes. En fait, à travers son mi-temps de contentieux, le Président rend la justice et à travers son mi-temps de gestion, il rend possible ses meilleures conditions d'exercice.

L'organisation prévaut donc, ses aptitudes relationnelles également. Mais peu enclin à parler de lui, Thierry Hanouët se félicite surtout d'avoir trouvé au TGI une équipe de qualité.

De lui, on saura seulement que ses souhaits d'affectation ne portaient que sur des villes littorales, qu'il apprécie l'autoroute des estuaires pour sa liaison avec Caen où sa femme travaille, que cet éloignement l'oblige encore plus à s'organiser... Au-delà, la réserve l'emporte. ■

LES RENDEZ-VOUS DE LA FRATERNITÉ

Pour le plaisir d'être ensemble

Les Malouins aiment la fête, la faire et la préparer. Chacun se souvient, par exemple, de la mobilisation et de la réussite costumée de "Saint-Malo, 2000 ans d'histoire". De là à recommencer, il ne fallait qu'un élan, une volonté... Rendez-vous les 21 et 22 mai !

Pause-café à la Briantais

Philippe Pawlaczyk

Vous le vouliez, la ville l'a fait ! Entendez par là, les quartiers, les associations, les bénévoles, vous tous, enfin, qui vouliez faire la fête, et y participer, et retrouver son enthousiasme. La ville n'a fait qu'entendre vos souhaits, qui étaient aussi les siens : lien social, solidarité, proximité, ouverture à tous... Autant de valeurs fortes, partagées, puisque l'année 2005 a été justement placée sous le signe de la Fraternité.

Il ne restait donc qu'à organiser un peu, fédérer, harmoniser les initiatives, et fixer une date : le week-end du 21-22 mai. Ces deux jours-là, deux grandes manifestations sont le coup d'envoi des Rendez-vous de la Fraternité : Loisirs en Famille et Balade Chlorophylle.

Loisirs en famille, initiée par Saint-Malo Sports Loisirs, s'installe hippodrome de Marville. La journée du samedi et l'après-midi du dimanche, petits et grands, en famille ou entre amis, vont s'amuser (pour très peu cher) avec de nombreuses animations, jeux en bois, structures gonflables...

La Balade Chlorophylle se déroule le dimanche matin en une randonnée totale de 11 km et de pure convivialité : départ à 9 h 30 de l'hippodrome, pause café à La Briantais vers 10 h 45, retour vers 12 h 15 et pique-nique général ! L'après-midi, visite-découverte gratuite des serres de Lorette ou jeux, sur place, avec Loisirs en Famille !

Ce week-end du 21-22 mai 2005 risque donc bien d'être un succès et de confirmer que les Malouins aiment se retrouver, au-delà des générations, des cultures, des activités...

Ce n'est qu'un début, avant d'autres rendez-vous de la Fraternité, avec les familles isolées ou en difficulté. C'est l'impulsion première pour le grand rendez-vous de mai 2006... Une vraie fête, costumée, conviviale, ouverte à tous. Fraternelle. ■

Un premier rendez-vous de la fraternité : la balade Chlorophylle le 22 mai prochain.

Manuel Clauzier

OPÉRATION ÉTÉ

Le plein d'activités et de découvertes !

"Opération Été" : tout un programme ! Comme chaque année, les enfants, les ados, et leurs familles ne vont pas pouvoir profiter de leurs vacances... pour s'ennuyer ! Chaque foyer malouin va en effet recevoir, dans sa boîte aux lettres, le guide complet des activités offertes par la ville et les associations. Et cela fait beaucoup !

Manuel Clauzier

Surveillez votre courrier et préparez-vous à hésiter : cet été 2005, quelque 42 actions, loisirs ou séjours, vous sont proposés par les centres de loisirs de la ville et par les associations.
Pour pallier le manque d'information et vous aider à choisir, en famille, la ville édite au printemps un livret où sont répertoriés tous les loisirs possibles pour les jeunes. Activités ludiques, manuelles, culturelles, sportives, journées pique-nique, mini-camps, séjours de découvertes... tout est fait pour qu'un jeune puisse pratiquer son activité préférée et en découvrir d'autres !
L'objectif est clair : donner à chacun les moyens de ne pas rester sur le pas de sa porte ou au pied de ses escaliers. L'idée, simple, consiste pour la ville à coordonner ses propositions et celles des associations, afin de mettre au même niveau et à disposition du plus grand nombre le maximum d'activités et d'occasions de passer un bon été.
Pourquoi la mer, par exemple, et toutes les activités nautiques seraient-elles hors de portée de certains ? Pourquoi Paris et ses monuments qui font une part de son renom ne seraient-ils pas l'objet d'un séjour et de visites ? De même, la découverte de la musique ou de l'escrime est-elle limitée à certaines parties de la société ? Non. Tous les possibles doivent rester en libre accès. Encore faut-il savoir, évidemment, où s'inscrire et avoir donc réuni, au préalable, les papiers nécessaires... Vous saurez tout avec le guide que vous allez recevoir. Mais sachez dès à présent que les inscriptions ont lieu du 13 juin au 2 juillet au CCAS rue de Miriel pour les 2-14 ans et les 14-17 ans, et Espace Bougainville pour les seuls 2-14 ans.
Pour les horaires, les tranches d'âge et les lieux affectés à chaque activité, il est préférable de vous renseigner au CCAS : **06 99 40 60 54**.
Pour aujourd'hui, nous voudrions simplement vous faire patienter... Préfèrerez-vous Bricolage ou Danse ? Peinture ou Pique-nique ? Nautisme ou Patrimoine ? Imaginez : 5 jours, 4 nuits, tout un séjour pour faire gagner à votre équipe le Défi Oxyjeunes ou pour découvrir et vous initier à de nouveaux sports... Surveillez votre courrier ! ■

Garde d'enfants : Parents, vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de moins de trois ans ? **Contactez le Centre Communal d'Action Sociale, au 02 99 40 60 56.**

DU 30 MAI AU 5 JUIN

Saint-Malo, ville durable

L'enjeu mondial que constitue le développement durable trouve à Saint-Malo de multiples échos, et ce depuis plusieurs années. En attestent, entre autres, sa politique d'assainissement... ou d'accessibilité en faveur des personnes handicapées... car le développement durable regroupe, au-delà des questions d'environnement, le développement économique et le progrès social, soit un ensemble d'éléments en rapport à l'amélioration, et à la transmission, de notre cadre de vie. *« De nombreuses actions transversales sont menées sur la Ville,* précise Nicolas Belloir, conseiller municipal en charge du projet. *Des réalisations exemplaires, qu'il nous importe aujourd'hui de porter à la connaissance des Malouins. »* Pour la première fois, la ville prendra part aux journées nationales du développement durable. Du 30 mai au 5 juin, différentes animations seront proposées aux scolaires et au tout public. ■

le samedi 4 : visites du centre de tri, de la station d'épuration et de l'usine marémotrice.

Photos Manuel Clauzier, Philippe Pawlowski

Le programme :

- Visites grand public du centre de tri, de la station d'épuration et de l'usine marémotrice de la Rance le samedi 4 (10 h/12 h - 14 h /17 h).
- Expositions à la Briantais sur le Plan Local d'Urbanisme, sur l'énergie éolienne et solaire, sur les énergies renouvelables et les transports propres, sur les constructions bioclimatiques...
- Conférences sur l'éolien, 14 h 30, et sur les transports propres, 15 h 15, le samedi 4, à La Briantais.
- Présentation du parc des véhicules électriques de la ville à la Briantais à partir du mercredi jusqu'au samedi.
- La semaine se clôturera par la Journée Vélo : rendez-vous à 9 heures au Parc des Chênes, le 5 juin.

Infos : site Internet www.ecologie.gouv.fr

Manuel Clauzier

BALADE CHLOROPHYLLE

Sous le signe de la Fraternité

11 km au plus, et que du bonheur ! Le 22 mai, venez randonner simplement, entre amis, en famille : la Balade Chlorophylle est une vraie fête de la convivialité. Encore plus, cette année.

Victime de son succès, la Balade réunit plus de 2000 Malouins et amis, marcheurs émérites ou exclusifs de ce parcours, toujours ravis de se retrouver, découvrir les nouveautés du circuit, être ensemble... La 15e Balade promet encore plus de convivialité ! Départ à 9 h 30, hippodrome de Marville, pour une matinée "Chlorophylle" avec pause-café et navette retour à mi-parcours, à La Briantais (après-midi aux serres de Lorette)... Pour rien au monde, on ne manquerait cet incontournable du printemps. La balade cette année a lieu en même temps que les " Rencontres de la Fraternité " (voir en pages Société). ■

ENCOMBRANTS

Des gestes utiles pour tous

Déchetterie et porte-à-porte sont réservés aux particuliers.

Philippe Pawlaczyk

Philippe Pawlaczyk

Gros électroménager, matelas... les encombrants sont collectés en porte-à-porte une fois par mois dans tous les quartiers de la ville par les services de Saint-Malo Agglomération. A chaque collecte, les agents découvrent sur le trottoir des déchets qui n'ont rien à voir avec les encombrants : déchets verts, déchets électriques et électroniques, pneumatiques, huiles-peintures-solvants. Ces déchets doivent absolument être portés en déchetterie, ou chez les distributeurs (obligatoire pour les pneus) et autres collecteurs associatifs (ordinateurs, piles...). Par ailleurs, les propriétaires des encombrants sont responsables de ceux-ci jusqu'à leur enlèvement : il convient de disposer les objets sur le trottoir de manière à ne pas gêner les passants ou la circulation, il faut aussi sécuriser les objets coupants... Sage précaution : ne sortez vos encombrants que le matin de la collecte, avant 8 heures. Enfin, sachez que les encombrants déposés ne doivent pas excéder un volume supérieur à 1 m³, soit l'équivalent de deux gazinières et d'un matelas. ■

Pour toute information (jours de collecte, liste des encombrants...), contactez le centre technique de Saint-Malo Agglomération au 02 23 52 16 16. Courriel : dechet.drt@stmalo-agglomeration.fr

La déchetterie rue de la Ville es Cours est ouverte du lundi au samedi 9h/12h - 14h/19h et le dimanche 9h/12h.

L'environnement, un "plus" qualité

En décembre dernier, Saint-Malo Station Nautique a obtenu un premier prix pour la qualité des services mis à la disposition des plaisanciers au port des Sablons. En mars, l'action de reconquête de la qualité des eaux du port de plaisance des Sablons était primée dans le cadre des trophées de l'eau 2005 organisés par l'agence de l'eau Loire Bretagne (catégorie Gestion de l'assainissement en milieu rural et urbain).

P@RLONS NET

www.saint-malo.fr

Les mythiques remparts de Saint-Malo n'auront désormais plus de secrets pour personne… Une nouvelle série de vues panoramiques en 360° est venue enrichir le site de la ville dans la rubrique « Découvrir ». Les points de vue les plus emblématiques de la cité n'ont pas échappé à l'œil du photographe. Du « Bastion de la Hollande » en passant par le « Grand Donjon » vous serez surpris d'éprouver le vertige ! Découvrez aussi le camping d'Alet, l'Omnibus, ou encore les avancées des travaux de la nouvelle Gare en direct ! Un bon complément aux deux webcams récemment « inaugurées » en page d'accueil…

MARCHÉ AUX FLEURS

Ça sent bon la belle saison !

Et de 10 ! Les saints de glace passés, la belle saison peut commencer en beauté avec le 10e Marché aux Fleurs. Rendez-vous au château, pour un week-end du 14-15 mai vert et parfumé...

Dès 14 heures, samedi, quelque 50 exposants, sélectionnés, professionnels, avec leurs produits, leurs conseils de tailles, leurs plantes rares, bruyères, cactées, aromatiques... Vous trouverez tout ce qui touche le jardin, de la petite fleur à l'arbre, de la création à l'entretien. En vedette, notre rose "Reflets de Saint-Malo" ! Pour sa 10e édition, le Marché se distingue : grande tombola et jolis lots, questions-réponses avec Jo Quintin directeur du service municipal des Espaces Verts, atelier de rempotage pour nos " jeunes pousses "... La belle saison se prépare au Marché ! ■

Manuel Clauzier

Le texte proposé par M. Perrier (Remunicipalisation et Démocratie Communale) s'inscrivant dans la campagne électorale du referendum européen n'a pas pu être retenu pour publication.

On n'y croit P.L.U..!

Lors de la séance du conseil municipal du 8 avril, nous nous sommes abstenus sur les deux délibérations concernant la révision du P.O.S. appelè aujourd'hui P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).
Pourquoi s'abstenir alors que les ambitions du rapport de présentation pourraient nous satisfaire ?

La volonté politique affirmée dans le PLU nous interpelle par rapport à la gestion de ces dernières années.
Pour preuve :

1) La ville paysage:
Le rapport du PLU nous montre une volonté de la ville de préserver les paysages littoraux et en bords de Rance.
Pourtant, les sites proposés à l'inventaire de la directive NATURA 2000 ont été refusés par la majorité actuelle.

2) La ville mobile
Le PLU traduit la volonté de la ville de partager la voierie entre tous les usagers des déplacements.
Pourtant, qu'il s'agisse de véritables pistes cyclables, d'un réseau de bus adapté et performant, ou bien de la création d'une ligne tram quotidienne et permanente entre Féval et l'Intra, qui était déjà possible avant le PLU, rien de tout cela n'a été réalisé.

3) La ville active
La ville a pour objectif majeur de soutenir les activités économiques et de donner la priorité à l'emploi.
Pourtant la lecture de Ouest France du 9 avril 2005, nous apprend que le bassin d'emploi de St-Malo accuse une nette hausse de 2,9% du taux de chômage (5442 demandeurs d'emploi) alors que dans tous les autres bassins d'Ille et Vilaine, ce taux est en baisse.

4) La ville durable
La ville a pour ambition de promouvoir et mettre en œuvre le développement durable au travers de son PLU.
Pourtant, depuis plusieurs années, nous insitons sur les fondamentaux du développement durable; exemple: économie d'énergie, urilisation de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, etc..) les occasions n'ont pas manqué, mais nous n'avons rien vu venir!

En conclusion, la sémantique est aux mots ce que les intentions sont aux actes. Désolés, on n'y croit P.L.U…!

Françoise Deschamps, Yannick Le Brelot Les Verts

ÉTONNEMENT D'UNE NOUVELLE ÉLUE

En intégrant l'équipe de l'opposition, j'ai découvert des gens de différentes sensibilités politiques, travaillant collectivement. Les echanges y sont nombreux, divers et enrichissants. Aussi, quelle ne fut pas ma surprise, lors du conseil municipal concernant le budget, d'entendre le 1er adjoint traiter l'opposition avec un tel mépris ! Le 28 janvier, nous avions décidé de ne pas siéger, les documents ne nous étant pas parvenus dans les temps réglementaires. Alors, parler de désertion, demander à l'opposition de travailler plus, c'est un peu fort ! En tant que citoyenne, j'ai souvenir des propositions faites par la gauche pour notre ville. Sans vouloir regarder trop en arrière, je repense à ce qui a été commencé par M Chopier et aux propositions et actions faites par la gauche :
- les travaux d'assainissement, la Route du Rhum, Quai des Bulles, Québec St Malo, la base de plongée…
- les actions qui ont été menées pour que le parc de la Briantais ne soit pas cédé à Ethypharm.
- le projet de la gare envisagé sous Chopier - le centre culturel et à la culture celtique.
- le développement du théâtre populaire, c'est pourquoi, nous estimons que le théâtre de St Servan est sous-utilisé.
- la grande salle de spectacles, de culture et sport qui fait défaut à St Malo

La gauche a toujours été contre les privtisations (eau, Restauration scolaire, stationnement…). Elle s'est battue avec les associations pour la suppression du dépôt de garantie des compteurs d'eau. Etc… Alors vouloir faire passer les conseillers de l'oppostion, pour de purs contestataires est pour le moins méprisable et éloigné de la réalité !!!

Chritiane Chapet Conseillère municipale

Loisirs

La ludothèque du CCAS informe de ses horaires d'été. Semaine du 27 juin au 1er juillet : mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 1er : 9 heures-12 heures. Du 4 au 9 juillet, ouverture le lundi et le vendredi de 9 heures à 12 heures.

Le Renard, dernier cotre corsaire malouin, propose aux individuels des sorties à la journée, en baie de Saint-Malo. Manœuvres en équipage, réglage de voiles, tenue de la barre... à bord, tous les passagers sont mis à contribution ! Ces journées découverte sont organisées d'avril à octobre, de 9 h 30 à 17 h 30, au départ de Saint-Malo. Infos au 02 99 40 53 10.

Collectionneurs d'objets d'arts et férus d'antiquité… le samedi 11 et le dimanche 12 juin, sera organisé à l'espace Duguay-Trouin le premier Salon des Antiquaires et de la Belle Brocante, réunissant environ 90 exposants professionnels venus de toute la France. Ouverture de 10 heures à

D.R.

19 heures. Tél. 02.47.67.25.51. (Arts-Expo organisation).

L'association Tempo Danse organise le samedi 14 mai un stage de rock'n roll niveau débutant (à 14 h 30) et niveau avancé (16 h 30), dans la nouvelle salle de quartier de Château-Malo. Samedi 11 juin, à partir de 16 heures, journée champêtre. Samedi 25 juin, 21 heures, soirée dansante dans la salle de Château-Malo. Infos et inscriptions au 02 99 81 90 57 ou 06 81 73 12 37.

A l'occasion de sa 21e année sur la Côte d'Emeraude, **l'Académie d'Art Chorégraphique des Corsaires Malouins** présentera son gala de fin d'année le samedi 18 juin à 20 h 30 au Palais du Grand Large, avec tous les élèves de l'école de danse. Infos au 02 99 40 53 54 ou 06 86 38 06 53.

L'Atelier de Danse Chorégraphique Malouin présentera le 21 mai au théâtre de la Ville un spectacle interactif sur le thème des proverbes, dictons ou maximes : " Nul n'est prophète en son pays ". Isabelle Rouiller, professeur-chorégraphe, vous proposera, " comme au temps de Louis XIII ", de jouer à deviner ces proverbes tout au long du spectacle. Les gagnants se verront offrir 4 entrées pour le spectacle de l'an prochain. Rendez-vous à 20 h 30. Infos au 02 99 81 08 00.

Les Amitiés Culturelles de la Région Malouine organisent le mercredi 25 mai une projection de 400 diapositives consacrées à " Guy La Chambre, reconstructeur de Saint-Malo " à l'occasion du 30e anniversaire de sa mort. Rendez-vous dans les salons de l'Hôtel L'Univers, place Chateaubriand intra-muros. Libre participation aux frais.

L'association malouine Transmeridionale organise un spectacle de danse orientale le samedi 21 mai, animé par trois danseurs professionnels, en provenance de Rennes et de Paris. Rendez-vous salle de la Guymauvière, à partir de 20 h 30. Infos au 02 23 18 04 29.

L'école de danse classique Coryphée organise le samedi 18 juin son 20e spectacle-anniversaire de ballet. Sur une musique de Sergueï Prokofiev, des chorégraphies, des costumes et une mise en scène de Guylène Louvel (pour les 130 participants), " Cendrillon " bénéficiera de la participation exceptionnelle d'un jeune danseur professionnel. Au théâtre de la Ville à 20 h 30. Infos au 02 99 82 05 01.

D.R.

Société

Une Maison d'Accueil pour familles de malades hospitalisés à Rennes existe depuis 25 ans. Les familles trouvent aux " Ajoncs ", au-delà de l'hébergement et des repas, accueil, chaleur et réconfort. L'établissement est situé près des gares SNCF et routières. Il s'adresse à des personnes domiciliées hors de Rennes, ayant un proche en traitement ou en séjour dans un hôpital, une clinique, un établissement spécialisé ou de retraite rennais. Les demandes d'admission s'effectuent par courrier (Maison d'accueil Les Ajoncs, 45 boulevard Solférino 35000 Rennes) ou par téléphone (02 99 31 46 91).

L'association départementale de Protection Civile d'Ille-et-Vilaine organise différentes formations : aux Premiers Secours (FPS, en un week-end) ; pour devenir formateur aux Premiers Secours ; pour devenir équipier secouriste (sécurité des manifestations, assistance aux victimes de catastrophes...) ; ou encore technicien de catastrophe, pour assurer les missions humanitaires internationales, comme dernièrement en Asie. Infos au 02 23 25 06 31 ou dans les antennes locales : Dinard (02 99 40 07 66) et Miniac-Morvan (06 80 72 37 30).

Dans le cadre de ses actions parents-enfants, **le Centre Social de la Découverte** propose une nouvelle activité aux parents d'enfants de moins de 6 ans, **" le Jardin des Parents ".** Le but : s'informer et participer à des activités pratiques concernant l'alimentation, la santé, le développement, le sommeil, le jeu... Les prochaines séances auront lieu les mardis 24 mai et 14 juin, de 14 heures à 16 heures, au centre social (espace Bougainville). Entrée libre, ouverte à tous. Infos au 02 99 81 57 89.

Par ailleurs, le centre social organise le samedi 28 mai la 3e édition de **" Jeux en fête à la Découverte "**, une grande fête de quartier, pour découvrir en famille de nombreux nouveaux jeux. En partenariat avec des acteurs locaux et le concours des habitants. Rendez-vous de 14 heures à 18 heures, aux abords de l'espace Bougainville. Entrée libre et gratuite.

Le cancer de l'intestin peut être guéri et surtout évité. Depuis janvier 2005, une 2e campagne de dépistage du cancer colorectal est lancée sur le département par l'ADECI 35. Les personnes âgées de 50 à 74 ans des communes du département dont le dernier dépistage date de plus de 2 ans sont invitées à rencontrer leur médecin traitant pour qu'il leur remette le test de dépistage (hémoccult). Sur les deux dernières années, 93 000 personnes ont été dépistées : 674 adénomes coliques et 216 cancers, dont 70 % à des stades précoces, ont été découverts. Pour plus d'informations, contactez le 02 99 30 40 10 ou consultez le site Internet adeci.links.fr

La Caisse d'Allocations Familiales communique :

- Information aux parents sur les modes de garde d'enfants de 0 à 6 ans le 20 mai à 14 heures.
- Information sur les bons vacances de la CAF, tous les mardis de 14 heures à 16 heures (jusqu'au 28 juin 2005).
- Permanences de l'UDAF (médiation familiale) le 16 mai de 17 heures à 19 heures, le 27 mai de 14 heures à 16 heures, le 6 juin de 17 heures à 19 heures et le 17 juin de 14 heures à 16 heures (possibilité de RDV hors permanences au 02.99.77.33.77).
- Permanences de l'A.F.C.C.C. (conseil conjugal) le 9 mai de 13 h 30 à 16 heures, le 23 mai de 13 h 30 à 16 h 30, le 6 juin de 13 h 30 à 16 heures et le 20 juin de 13 h 30 à 16 heures (possibilité de RDV hors permanences). Réunions au Point accueil CAF au 63 rue de la Marne (tél. 02 99 81 84 31).

Vous allez intégrer l'enseignement supérieur… Avez-vous pensé à votre sécurité sociale ? La LMDE (La Mutuelle Des Etudiants) propose durant le mois de juin, les Rencontres de la Sécurité Sociale Etudiante, qui permettront aux jeunes et à leurs parents de mieux appréhender cette nouvelle étape, obligatoire. Renseignements et dates des permanences au : 0 810 501 601 (N° azur, coût d'une communication locale).

Culture

Les Ateliers de Rochebonne organisent du 14 au 19 juin à la Briantais une exposition présentant l'ensemble de leurs réalisations. Actuellement, une centaine de personnes s'initient ou se perfectionnent dans les ateliers à la reliure ou à l'encadrement. Infos 7 rue du Pont Pinel. Tél. 02 99 82 05 83.

Initiée à la peinture et à la poésie persane par son grand-père, Nora fouille le passé pour restituer, à la manière d'un archéologue, un Orient fastueux et mystérieux, aux tonalités intenses et raffinées : les rouges multiples s'entrechoquent, les calligraphies subtiles font chanter les mots... sous la matière dense, des œuvres riches de signes et de symboles ! Exposition à partir du 21 mai (vernissage à 17 heures en présence de l'artiste), du mardi au samedi de 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures, galerie des Sablons, 13 rue de Siam à Saint-Servan (Tél. 02 99 82 33 40). Galerie ouverte le dimanche 22 mai après-midi.

D.R.

L'association Cinémalo présente tous les vendredis et mardis à 20 h 15 et le dimanche à 17 h, hors vacances scolaires, des films de qualité qui pour différents motifs n'ont pas pu être projetés dans le cadre de la distribution classique (originaux, réalisés par des auteurs peu connus, souvent étrangers...). Tous les films sont précédés d'une présentation par un membre de l'équipe. Certains sont suivis par un débat animé par une personnalité extérieure. Les projections sont ouvertes à tout public, mais les adhérents (cotisation de 12 euros) bénéficient pour ces films d'un tarif réduit, et ils reçoivent un programme détaillé et commenté des films à venir. Cinéma Le Vauban (14 boulevard de la Tour d'Auvergne). Cinémalo présentera huit films en mai et juin.

Gérard Cazade

L'ensemble Ars Viva vous propose un concert réunissant du chant, de la flûte et de l'orgue. Vous pourrez entre autres y écouter des interprétations de J.S.BACH, HAENDEL... Le rendez-vous est fixé le 22 mai à 17 heures, à la chapelle Saint-Yves (Hôpital Broussais). Entrée gratuite avec libre participation.

Jehanne à bicyclette, par Ambroise Paré photo

Photo restaurée à partir d'une plaque de verre.

La galerie Piu Bella Photographie propose du 8 mai au 30 juin une exposition intitulée " Photographes voyageurs à travers le monde " (des clichés retraçant des voyages hors des sentiers battus), et du 1er juillet au 30 août, " 1920-1940 : villégiature sur la côte d'Emeraude " (plaques de verre restaurées et travaillées sur velin d'arche). Infos au 06 07 68 41 41.

Concert par l'Ensemble vocal Voskressenie de Moscou le vendredi 12 août à 21 heures à l'église de Paramé. (Chants sacrés russes). Entrée : libre participation.

Exposition d'aquarelles de Jérôme Coüasnon « Cyclades » à l'atelier-galerie port Solidor 17 quai Sébastopol du 25 juin au 10 juillet de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, entrée libre.

Sports

L'association " Fais-moi un signe " de Saint-Malo organise un tournoi de beach volley sur la plage de Rochebonne **le 2 juillet prochain.** L'an passé, 175 personnes avaient pris part au rendez-vous. A l'issue du tournoi, soirée barbecue, et remise des prix aux gagnants. Ce tournoi, ouvert à tous, débutera à 9 heures. **Infos au 02 99 89 86 62 ou courriel : fais-moi-un-signe.35@tiscali.fr**

La section cyclo-détente des Corsaires Malouins organise plusieurs sorties découverte de la région. **Le 15 mai,** en route vers Taden-Dinan, parcours de 60 km (rendez-vous place de Rocabey avec pique-nique à 9 h 30, retour à 18 h 30). **Les 25 et 26 juin,** week-end autour de Moncontour de Bretagne (22) : départ à 9 heures place de Rocabey, en voitures équipées de porte-vélos, nuit à Moncontour en gîte ou chambre d'hôte, 50 km de vélo par jour. Le 10 juillet, direction Pontivy-lac de Guerlédan (départ 8 h 30 place de Rocabey) pour un parcours de 60 km.
Infos au 02 99 40 54 96.

Manuel Clauzier

Le samedi 18 juin, gymnase de Rocabey, **l'association d'escalade Roc et Mer** organise une journée Portes Ouvertes (de 14 heures à 18 heures). Les initiations, à partir de 10 ans uniquement, se dérouleront sur la nouvelle structure artificielle d'escalade.

Le Cercle Jules Ferry Basket organise pour la 4ème année consécutive un tournoi national cadet masculin de basket-ball **les 10 et 11 septembre prochains** à Saint-Malo.

Conférences

Le 23 mai, Madame Edmond Rostand, Rosemonde Gérard et la Bretagne... un peu, beaucoup, passionnément, par Marie-France Faudi.
Le 20 juin, Vapeurs et vedettes sur la Rance, par Jean Le Bot.
Le 18 juillet, Les plaisirs de l'oreille à Saint-Malo au XVIIIe siècle, par Marie-Claire Mussat.
Le 22 août, Les Malouins et la Vierge, XVIIe-XXe siècles, par Georges Provost.
Rendez-vous à 14 h 30 à la C.C.I. de Saint-Malo. Sauf le 20 juin, rendez-vous à 14 h 30 à la Maison des Associations.

Organisation : la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo.

L'université du Temps Libre vous propose deux conférences durant les mois de mai et juin.
La vie quotidienne sur le France par Yves Régeard **le vendredi 20 mai à 14 h 30** et
Des besoins de l'homme par Jean Launay **le vendredi 10 juin à 14 h 30.**
Lieu des conférences : 9 bis rue de Bonneville (près de la salle omnisports du Panier Fleuri).

La bibliothèque centrale ferme ses portes

Située dans l'Hôtel Désilles Intra-Muros, elle fermera ses portes au public du 31 mai au 5 septembre. Une fermeture programmée dans le cadre de l'informatisation des bibliothèques de la Ville. En conséquence, les prêts de livres seront suspendus à partir du samedi 28 mai à 17 heures. Tous les documents devront être restitués entre le mardi 31 mai et le samedi 25 juin inclus, aux heures habituelles. Le public ne sera pas autorisé à consulter sur place. La réouverture du service en gestion automatisée s'effectuera le mardi 6 septembre à 10 heures.

MALOUIN PASSION

Manuel Clauzier

Pascal Verdeau
Entre Bruxelles et Saint-Malo

Il est de ces voix, de ces visages, que l'on associe à l'info, la vraie, qui s'entend objective, documentée, réfléchie : Pascal Verdeau est aujourd'hui correspondant permanent de France 3 à Bruxelles, et Malouin de cœur depuis plus de 20 ans !

Vous l'avez peut-être croisé dans la rue, vous l'avez obligatoirement vu à la télé : Pascal Verdeau ne peut se passer de Saint-Malo et de la télévision, qui ne peut se passer de lui ! Intra-muros, où il possède un petit pied-à-terre près de la chapelle Saint-Sauveur, il revient souvent, dès qu'il le peut, se ressourcer.
À la télé, il est le spécialiste des affaires européennes, après l'avoir été de l'ex-URSS, vivant depuis 1997 au rythme de Bruxelles et de partout, suivant une campagne à Quimper, une conférence à Madrid ou en Afrique...
La fibre européenne ? Que oui ! Le professionnel fait alors place à l'homme de conviction, prompt à dénoncer la fausseté de certains arguments et quelque peu amer devant l'exploitation systématique des peurs identitaires.
Au fond, l'homme a la flamme européenne, car il a la foi humaniste : il croit en la diversité, qui ne peut que nous enrichir.
Saint-Malo, l'Europe, ce sont ses pôles. Avec Strasbourg, où il naît et lit à l'école le panneau " Il est chic de parler français ", voilà ses racines. Et ses ailes, dit-il en un clin d'œil, c'est sa liberté d'aller voir ailleurs. Les Malouins ne font rien d'autre, depuis des siècles. " *Dans les murs, et hors les murs* " : Pascal Verdeau est des nôtres !

MARDI 21 JUIN Fête de la musique

UN CONTE MUSICAL LE 21 JUIN

Le Prince des Marécages

Une belle princesse un peu esseulée dans son château, une jeune fée débutante, tout en devenir... un prince attendu, mais au comportement inattendu... Le 21 juin prochain, lors de la fête de la musique, venez découvrir un conte musical plein de surprises, place des Frères Lamennais. Sur scène, les chœurs des enfants du Conservatoire et une classe de cours moyen de l'école élémentaire Amélie Fristel, accompagnés par les orchestres junior et la classe de guitare du Conservatoire. Le conte a été écrit par Jean-Yves Auvray, auteur de la Loi du Jeu de l'Oie, un spectacle à succès qui a marqué l'école Montjoie l'an passé. *« C'est la première fois que les chœurs d'enfants se donnent en représentation tout public*, explique Jean-Louis Touche, professeur-animateur au Conservatoire. *Notre souhait est de séduire un large public, et notamment des non-initiés. Le spectacle sera animé par 80 chanteurs, 35 musiciens et une dizaine d'acteurs. »* Rendez-vous à 21 h 30. Moments musicaux avant le conte. (Si pluie, rendez-vous à l'auditorium du Conservatoire) ■

Chants de marins

Egalement dans le cadre de cette fête nationale, le groupe vocal " Les Corsaires Malouins " chantera rue du Puits aux Braies, intra-muros, le samedi 25 juin de 16 heures à 17 h 30. Les artistes interprèteront des chants traditionnels de la marine à voiles. Ils quêteront au profit de la Société Nationale de Sauvetage en Mer et de la Caisse des Familles des Marins Péris en Mer.
Par ailleurs, du 7 juillet au 25 août, les Corsaires Malouins animeront le même site tous les jeudis soirs, de 20 h 45 à 22 heures.■

D.R.

Un concert est programmé, Esplanade Lammenais

AU PROGRAMME DE L'OMNIBUS

RUE DES ACADIENS - TÉL. : 02 99 19 00 20
WWW.LOMNIBUS.COM - INFO@LOMNIBUS.COM

Watcha Clan

Brassage multi-ethnique évoquant Orient, Afrique sur rythmes reggae, ragga, funk. Reggae et jungle groove sont les bases de la musique du Clan. À Découvrir !... le 10 juin.

D.R.

MAISON DE POÈTES

Florilège d'émotions

D.R.

Une exposition exceptionnelle de dentelles du 14 juin au 14 août.

• La Maison Internationale des Poètes et des Ecrivains, 5 rue du Pélicot Intra-Muros, propose **jusqu'au 21 mai** une exposition d'enlumino-gravures de Ariano Suassuna, intitulée " Brésil ".

• **Le samedi 28 mai,** à l'hôtel de ville (tour des Moulins), conférence de François Cheng, de l'Académie française, sur le thème " La culture chinoise. Poésie et peinture. " Le poète est également traducteur, calligraphe et critique d'art.

• **Fin mai également,** la Maison des Poètes fêtera la clôture des ateliers de traduction d'espagnol pour l'année 2004-2005, une initiative menée depuis plus de dix ans avec des établissements scolaires de Saint-Malo et de Cancale. A cette occasion, la MIPE accueillera pour la 3e fois Lourdès Espinola, poétesse paraguayenne. Elle sera accompagnée par Claude Couffon, traducteur, et René Gouédic, traducteur et professeur à la Sorbonne. Les travaux des élèves seront édités.

• Exposition de dentelles d'Irlande bretonnes, autour du livre " De la sardine à la dentelle ", **du 14 juin au 14 août,** au 5 rue du Pélicot (du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures).

Infos au 02 99 40 28 77 et site Internet : www.mipe.asso.fr

Théâtre de la Ville
Place Bouvet à Saint-Servan. Tél. 02 99 81 62 61

Samedi 4 juin • 21 heures

Le fantôme de Shakespeare

De Philippe Avron
Shakespeare mais aussi Einstein, Montaigne, Peter Brook, Jean Vilar, Ariane Mnouchkine et un prof de philo pour animer les débats.
Molière du meilleur One Man Show.

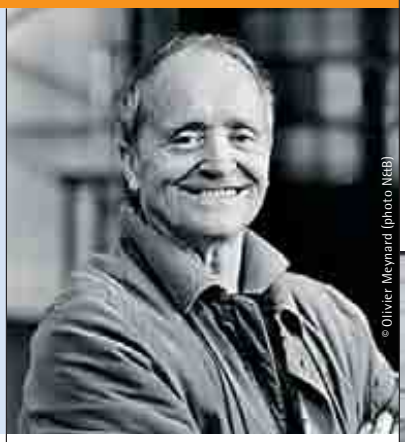
© Olivier Meynard (photo Nétb)

Vents d'Ouest

Exposition en musique

La Ville de Saint-Malo (DDC/Archives et Conservatoire - Ecole-centre, Direction des Espaces Verts) et la Société photographique et audiovisuelle de Saint-Malo organisent une exposition originale à la Briantais, du 18 au 29 mai. L'événement réunira des musiciens, des photographes et des archivistes autour du thème des instruments à vent, du vent et des voyages vers l'Ouest, c'est-à-dire l'aventure malouine à Terre-Neuve et les voyages de Jacques Cartier. De nombreuses animations musicales seront assurées par les élèves des écoles de musique de Saint-Briac, Dinard, Pleurtuit, Dol, la côte d'Emeraude et Saint-Malo : mercredi 18 et 25, samedi 21 et 28, dimanche 22 et 29 mai, à partir de 16h30. Horaires : du mercredi au dimanche de 14 heures à 18 heures. Entrée gratuite

Conservatoire de musique

Parc des Chênes

Heure de Midi, Heure du Thé

L'association Conservatoire Diffusion propose un concert " L'Heure de Midi " le 27 mai à 12 h 30 à l'auditorium du Parc des Chênes, et un concert " L'Heure du Thé " le 29 mai à 16 h 30 à l'Hôtel des Thermes. Au programme : Bartok (" Les contrastes ") et Katchaturian, trio pour violon (Caroline de Villaine), clarinette (Pascal Thobois) et piano (Agnès Chauvet). Entrée libre et gratuite.

Le Centre Culturel Salvador Allende

Jusqu'au 30 mai

" Regards Nordestins "

Sandrine Landais, doctorante en sciences de l'éducation à Rennes et à Natal (Brésil), consacre ses recherches aux jeunes qui vivent l'exclusion au Brésil. Dans le cadre de son travail sur le thème de « l'intégration des jeunes brésiliens à travers des mouvements culturels de quartier – tel que le hip-hop – ou par le biais de " l'économie informelle " (travail dans les rues)», elle a pris des clichés qui ont fait l'objet de plusieurs expositions, dont " Regards Nordestins ". *« L'idée, ce n'est pas uniquement de montrer, c'est vraiment de partager ».*

Du 1er au 30 juin

Couvre-chefs et parapluies

Exposition des travaux de la Société Photographique et Audiovisuelle de Saint-Malo autour du thème " Couvre-chefs et parapluies ". Le grand retour des canotiers, melons, bibis, bicornes, toques et autres bonnets !
Entrée libre et gratuite pour ces deux expositions.

Dans le cadre du festival Folklores du Monde (du 4 au 10 juillet), exposition Tour Bidouane de photographies illustrant les neuf premières années de la manifestation. 200 photographies présentées. Du 29 juin au 17 juillet.

Les Baladins de la Vallée d'Argent arrivent à Saint-Malo avec un fabuleux spectacle historique et animalier autour des loups, " Les Meneus d'loups ". Les représentations auront lieu à la Malouinière du Puits Sauvage, les 21 et 28 juillet, 4, 11, 18 et 25 août, à 21 heures… en présence de véritables loups !

COMPAGNONS DE LA CONCHÉE

Marins au grand cœur d'un vaisseau de pierre

Ils n'en tireront aucun profit, ils ne verront même pas la fin des travaux... C'est uniquement *« pour la gloire, et pour le plaisir de s'occuper d'un truc intelligent dans une ambiance ludique »* que les 21 compagnons de la Conchée se sont lancés un défi titanesque : la restauration du fort de la Conchée. Ce joyau du patrimoine militaire, unique en France, a été conçu par Vauban et réalisé en 1693. L'association " La Compagnie du Fort de la Conchée " est née il y a quinze ans, sous l'impulsion d'Alain Rondeau, un homme volontaire qui a trouvé là le moyen rêvé de conjuguer ses passions pour la mer et le patrimoine. En 1988, le bienfaiteur se porte acquéreur d'un monument abîmé à plus de 50 % par les bombardements de la Libération et le manque d'entretien. Les six logis de la terrasse ont notamment été entièrement détruits. D'autres passionnés le rejoignent dans l'aventure, beaucoup de Parisiens mais aussi quelques Malouins, amoureux de la baie et des vieilles pierres. La restauration est aujourd'hui bien engagée, sous l'œil vigilant des architectes des bâtiments de France et de la DRAC, qui au bout de trois ans de labeur " autodidacte " ont décidé de soutenir le projet.
Après la pose d'une nouvelle passerelle à la mi-mai, les Compagnons entameront la reconstruction des deux derniers logis. Environ 60 000 euros sont investis chaque année. 65 % des investissements sont pris en charge par l'Etat et la Région, le reste par l'association, qui dirige l'ensemble des travaux avec la vigilance d'un Harpagon.

Comme si on y était...

65 mètres de long, 30 de large, 15 mètres au-dessus des plus hautes eaux, un volume quatre fois supérieur à celui de l'Arc de Triomphe, 4 canons datant de la fin du 19e siècle, des salles voûtées superbes, intactes... Si ce n'étaient les problèmes de logistique et de sécurité, les compagnons auraient montré leur merveille au public depuis bien longtemps ! En attendant, un livre sur l'histoire du Fort et sa restauration paraîtra à la fin de l'année... on parle même d'un son et lumières pour l'été 2006 ! ■

Photos : Compagnie de la Conchée

Les publications du Musée d'Histoire en vente

Le Musée d'Histoire de Saint-Malo, outre la visite de ses collections inaliénables, propose à la vente diverses publications, exposées à l'accueil sous vitrines murales. Des affiches, (Chateaubriand, 1789 ; affiche du Musée, avec reproduction d'une figure de proue), des catalogues d'expositions temporaires (Surcouf ; Duguay-Trouin ; Saint-Malo cité épiscopale ; Visages de Saint-Malo), des livres ("Complainte pour une cité sacrifiée", en réédition, "Chateaubriand et Saint-Malo"), des cassettes VHS et des DVD "La bataille de Saint-Malo, août 1944". Pour d'autres sensations, le livre multimédias "Les fortifications de Saint-Malo" retrace l'histoire militaire de la ville, enrichi d'un cédérom comprenant un film et une visite virtuelle du Fort de la Conchée (aux Editions La Maison d'à côté, Art graphique et Patrimoine). Avis aux amateurs ! ■

Photos : Patrick Desjardins

« DE BOIS ET D'ACIER »

L'histoire maritime à travers trois siècles

Association des Amis de la Baie de la Landriais

Aux archives municipales de la ville, on s'active, on prépare, on peaufine l'exposition prochaine consacrée à la construction navale malouine qui aura lieu du 9 juillet au 25 septembre 2005 à la Chapelle Saint-Sauveur. L'originalité de cette étude destinée au grand public ? Explorer 3 siècles (de la fin XVII[e] au XX[e] siècle) de l'activité économique la plus importante du pays malouin : la construction navale. L'exposition, outre un parcours ludique pour les enfants, devrait s'articuler autour de 3 axes. Illustrée de plans, de gravures et de photographies, une première étude portera sur la construction navale dans son contexte économique, chronologique et géographique. Puis, une typologie des principaux types de navires construits sera proposée au public (maquettes accompagnées de plans). Enfin, l'activité des chantiers navals sera évoquée : l'évolution de la construction des navires, les conditions de fabrication. "*Ce sera l'occasion de mettre en valeur des archives privées, notamment celles de Louis Lemarchand (1885-1984), constructeur au Minihic-sur-Rance, des chantiers Gautier de Saint-Malo ou bien encore des entreprises du site Alstom*", explique Manonmani Restif, la coordinatrice de l'opération. ■

MUSÉE D'HISTOIRE

Catherine veille sur Anne de Bretagne...

« Regardez son visage de lait, elle est intacte, comme préservée par rapport au reste du tableau... » Miraculeusement préservée ? **" L'entrée triomphale d'Anne de Bretagne à Saint-Malo au XV[e] siècle "** était en effet très abîmée lorsqu'elle a été confiée à la restauratrice Catherine Lemercier, il y a un an et demi environ. Au vu de l'ampleur de la tâche, le projet s'est apparenté à un défi... mais la Malouine, aujourd'hui installée à Paris, a tout de suite eu le coup de cœur. *« C'est une œuvre originale, l'artiste s'est exprimé de manière très divertissante... les détails, les perspectives, le choix des matériaux... tout est bien construit, bien travaillé... Il a rajouté du blanc à toutes ses couleurs... un travail de fou ! ».* Pour lui... mais surtout pour elle aujourd'hui. Entre périodes de découragement total et de travail acharné, Catherine espère achever son ouvrage à la fin de l'année, dans les règles d'un art où la créativité n'a pas sa place. *« Mon métier est de restituer l'œuvre, pas de la dénaturer... quand le dessin est entièrement effacé, j'ai le droit de dire que je ne sais pas : je peins quelque chose de neutre, je suggère... ».* Un travail remarquable qui se doit encore d'être réversible ! Le tableau pourrait être visible au musée à partir de la fin de l'année. ■

Une jolie histoire

L'œuvre monumentale (5,5 m x 3 m), a été réalisée en 1921 par le peintre Louis Roger. Longtemps exposée à New-York, elle est revenue à Saint-Malo, y a également été exposée, puis mise en réserve. La nièce de l'artiste, très marquée dans son enfance par ce tableau, s'est inquiétée de son sort... Elle a alors proposé à la ville de Saint-Malo de contribuer à la restauration de l'œuvre, abîmée par l'humidité et un mode de pliage dévastateur. Un partenariat plutôt rare de nos jours, qui mérite d'être salué.

Manuel Clauzier

SOLIDOR EN PEINTURE

Tout un week-end de couleurs

L'association "Droit de Cité" du quartier Solidor-Alet a bâti un festival unique au succès croissant : le 11e "Solidor en peinture" se tient les 25 et 26 juin.

On crée le samedi, on expose le lendemain. On s'inscrit le samedi matin (3 catégories, 4 techniques) ; pour le dimanche, on réserve sa place et l'on pré-sélectionne 5 œuvres. Dans les deux cas, plusieurs jurys de pros, d'amateurs et de non connaisseurs se succèdent. Résultats 2004 : plus de 500 chevalets le samedi, 250 peintres, 3000 toiles le dimanche, et plus de 10 000 visiteurs ! La beauté du site y est pour beaucoup, le dévouement des bénévoles, la fidélité des partenaires également : 12 000 euros de prix le samedi, 1000 et 1829 euros le dimanche pour les Prix Droits de Cité et Ville de Saint-Malo ! Laissez-vous tenter par l'ambiance, le défi, les nouveautés 2005 : chapiteau de présentation de produits, réalisation de fresques... Les 25 et 26 juin, vivez en couleurs ! ■

Manuel Clauzier

FOLKLORES DU MONDE

Un été au rythme de tous les pays

Chaque été, Saint-Malo est vraiment le centre du monde. Pour tous les amateurs de folklore et, au-delà, pour tout individu curieux de culture, d'ici et d'ailleurs, enclin à rencontrer ces différences qui font notre richesse, rendez-vous du 4 au 10 juillet !

Pierre Dilichen

Pour ce 10e anniversaire, bienvenue à toutes les nations ou troupes invitées et, spécialement au Népal, au Paraguay ou au Sri Lanka ! Avec ses 120 bénévoles et, derrière eux, tout une ville familière à l'étranger, le Festival est fin prêt pour accueillir quelque 1500 artistes et techniciens invités. Pendant 7 jours, retrouvez les meilleurs moments des festivals passés Tour Bidouane, vivez au rythme des parades de rue, des animations jusque dans les quartiers et, bien sûr, vibrez aux spectacles Salle du Panier Fleuri ! Dansez même lors des soirées cabaret sous chapiteau Place de la Résistance !... Dès à présent, réservez vos spectacles à la MDA et sur le réseau Ouest : prenez place(s) au cœur du monde... ■

◗ Le Concours International de Contes Francophones organisé par la ville de Saint-Malo et l'Alliance Française est lancé. Il s'adresse aux écrivains amateurs de la région malouine. Deux phases : une phase régionale à Saint-Malo ; une phase internationale qui met en concurrence les finalistes des 7 pays concernés : l'Ile Maurice, le Québec, le Sénégal, Madagascar, la France à travers Saint-Malo, l'Inde par le biais de l'Alliance Française de New Delhi, la Chine par le biais de l'Alliance Française de Pékin. Infos : Direction Education Jeunesse. Tél. 02 99 21 15 30. Date limite de dépôt, 15 avenue des comptoirs : le 31 mai à 17 heures.

◗ Orchestre de Chambre, concert à la chapelle Saint-Sauveur le samedi 21 mai à 20 h 30.

◗ L'Académie Malouine d'Arts Plastiques exposera du 5 au 12 juin à la chapelle Saint-Sauveur les travaux de l'année réalisés dans ses 27 ateliers (enfants, jeunes, adultes). 1000 œuvres seront présentées : dessins, pastels, aquarelles, huiles, sculptures… ainsi que les travaux des ateliers de pratiques artistiques de neuf écoles primaires.

Photomontage

Entrée libre de 14 heures à 18 heures. Infos au 02 99 56 22 30. Sur place, possibilité d'inscription pour l'année prochaine.

◗ L'association La Petite Encadreuse : exposition à La Briantais du 23 au 26 juin. Près de 300 travaux d'élèves. Horaires : vendredi et dimanche de 14 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.

◗ Exposition du groupe des peintres malouins les 14, 15 et 16 mai dans la salle du marché de la Halle au Blé.

Bouquins Malouins

Editions Astoure

« Malo des Bés, guerre et après guerre » de Jean Léveillé

Les Allemands ont envahi Saint-Malo, entraînant avec eux Malo des Bés dans la tourmente de la Seconde Guerre Mondiale. Il s'engage dans la Résistance, et espionne les fortifications que l'occupant fait construire sur les côtes. Dénoncé, il est interrogé, emprisonné à Rennes puis transféré à Drancy... " Malo des Bés, guerre et après guerre ", est un roman d'aventure qui colle à l'histoire de la Cité Corsaire entre 1940 et 1955.

Prix : 8 €, 191 pages.

Editions Ouest-France

« Tout savoir sur les marées » de Odile Guérin

Les mouvements maritimes ont plus d'un secret à nous livrer. Comment nos ancêtres ont dès l'antiquité, découvert et analysé les marées ? Quelles conséquences la marée entraîne-t-elle pour notre environnement ? Existe-il des marées seulement sur terre, ou ce phénomène peut-il s'observer ailleurs à l'échelle de l'univers ?... Ce guide pratique permettra au lecteur de tout savoir sur les marées.

Prix : 9 €, 80 photos, 168 pages, 8 cartes, 50 schémas.

« Ces Bretons d'Amérique du nord » textes Josette Jouas et Christiane Jamet, illustrations Christian Le Corre

Depuis la découverte des Amériques, la Bretagne a toujours eu son regard tourné vers l'ouest – aventures, expéditions, découvertes, commerces, migration. Par leurs investissements, les Bretons ont contribué à la création de ce nouveau continent. De Jacques Cartier à nos jours, nous avons des milliers d'exemples qui témoignent de cet esprit d'aventure, du désir d'aller au-delà du quotidien. Mais qui étaient ces hommes et ces femmes ? Qu'allaient-ils chercher ? Qu'ont-ils trouvé ?

Prix : 15 €, 128 pages, 250 photos.

« Coquillages et crustacés de la mère Charlon » de Raymonde Charlon, illustrations Pat le Merdy

Un livre pour ceux qui aiment flâner sur les marchés ou sur les quais des petits ports de pêche. Il leur enseigne la manière de choisir et d'acheter ces coquillages et crustacés qu'ils regardent avec convoitise sur l'étal des marchands. Raymonde Charlon a réuni dans ce livre, joliment illustré par Pat Le Merdy, toutes ses recettes personnelles ou classiques, et nous les offre.

Prix : 15 €, 192 pages, 90 dessins.

Objet de musée

Cette toile anonyme est une rare représentation d'époque du port de Saint-Malo avant ses grandes transformations à partir du second tiers du 19e siècle. Elle est d'autant plus intéressante que l'iconographie ancienne de ce port n'est connue qu'au travers de gravures qui n'en donnent qu'une vue trop générale ou d'œuvres de reconstitution dont la fiabilité reste incertaine. L'artiste s'est placé ici devant l'ancien « Vieux Quai », à hauteur du boulevard longeant les remparts entre la Porte Saint-Vincent et la Grande Porte dont on reconnaît les grosses tours jumelles et qui étaient précédées encore d'un ouvrage fortifié dénommé Le Ravelin.

Gabriel Gouy

Renseignements d'après Philippe Petout, conservateur du musée de la Ville.

Le Nom des Rues

La rue des Bas-Sablons

Elle est situé entre la rue Dauphine et la place Monseigneur Duchesne. Elle reçoit officiellement sa dénomination actuelle le 15 juillet 1820, mais elle est mentionnée comme telle dès le 4 novembre 1792.
A partir du 4 novembre 1898, l'école communale des filles s'installe provisoirement au sein d'un appartement de la maison de M. Cau pour répondre au manque de place de l'école de Rocabey. Cette rue reçoit également l'ancien centre commercial de Saint-Servan. Elle est classée le 25 février 1972.

Photos Gérard Cazade

Renseignements d'après le livre « Saint-Malo, 2000 ans d'Histoire » de Gilles Foucqueron.

SAINT-MALO 25-26 JUIN 2005

SOLIDOR EN PEINTURE

11e GRAND FESTIVAL DES ARTISTES PEINTRES

DOTÉ DE 16 000 EUROS DE PRIX